

Budget de dépenses

2007-2008

Volume II

Crédits des ministères et organismes

**pour l'année financière
se terminant le 31 mars 2008**

Déposé à l'Assemblée nationale
conformément
aux articles 45 et 47
de la Loi sur l'administration publique (L.R.Q., c. A-6.01)
par madame Monique Jérôme-Forget, ministre des Finances,
ministre des Services gouvernementaux,
ministre responsable de l'Administration gouvernementale
et présidente du Conseil du trésor

ISSN 0706-0319
ISBN 978-2-550-49809-4
Dépôt légal, 2^e trimestre 2007
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

AVANT-PROPOS

La Loi sur l'administration publique (L.R.Q., c. A-6.01) prévoit que la présidente du Conseil du trésor dépose à l'Assemblée nationale le budget de dépenses des ministères et organismes aux fins d'établir les crédits requis au cours de l'exercice financier, ainsi que les plans annuels de gestion des dépenses élaborés par chacun des ministres.

À cet effet, la présidente du Conseil du trésor présente à l'Assemblée nationale les renseignements touchant le Budget de dépenses 2007-2008 en quatre volumes :

- Le Volume I, *Crédits et plans annuels de gestion des dépenses de l'Assemblée nationale et des personnes désignées*, qui réunit les renseignements se rapportant à l'Assemblée nationale ainsi qu'aux personnes désignées par cette dernière, soit le Protecteur du citoyen, le Vérificateur général, le Directeur général des élections et le Commissaire au lobbyisme.
- Le Volume II, *Crédits des ministères et organismes*, qui présente l'ensemble des crédits requis par le gouvernement pour l'exercice financier 2007-2008 en distinguant le budget de dépenses et le budget d'investissements. Ces crédits sont ventilés par portefeuilles et par programmes.
- Le Volume III, *Plans annuels de gestion des dépenses des ministères et organismes*, qui regroupe les plans annuels de gestion des dépenses préparés par chacun des ministres.
- Le Volume IV, *Renseignements supplémentaires*, qui fournit des renseignements complémentaires sur le budget de dépenses.

TABLE DES MATIÈRES

Page

NOTES EXPLICATIVES

1. Objet du Budget de dépenses et des crédits	9
2. Contenu du Volume II du Budget de dépenses 2007-2008	9
3. Modifications à la structure des portefeuilles et des programmes	12
4. Termes apparaissant au Budget de dépenses et modalités régissant les crédits.....	13
5. Définition des supercatégories	16
6. Définition des catégories	18

SOMMAIRE DU BUDGET DE DÉPENSES ET DES CRÉDITS

Budget de dépenses	23
Distinction entre le budget de dépenses et les crédits	24
Sommaire des crédits	25
Sommaire des crédits à voter pour des dépenses imputables à l'exercice financier 2008-2009	26
Sommaire des crédits 2007-2008 pouvant être reportés en 2008-2009	27
Programmes faisant l'objet d'un crédit au net.....	28

CRÉDITS PAR PORTEFEUILLES

Affaires municipales et Régions.....	31
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	45
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	51
Conseil exécutif.....	61
Culture, Communications et Condition féminine.....	71

	Page
Développement durable, Environnement et Parcs	79
Développement économique, Innovation et Exportation	85
Éducation, Loisir et Sport.....	91
Emploi et Solidarité sociale.....	105
Famille et Aînés	115
Finances.....	125
Immigration et Communautés culturelles	133
Justice	139
Relations internationales.....	149
Ressources naturelles et Faune	153
Revenu	159
Santé et Services sociaux.....	165
Sécurité publique	175
Services gouvernementaux	183
Tourisme	187
Transports	191
Travail	199

NOTES EXPLICATIVES

1. Objet du Budget de dépenses et des crédits

Le Budget de dépenses 2007-2008 est déposé à l'Assemblée nationale dans le but de faire autoriser les crédits requis au cours de l'exercice financier se terminant le 31 mars 2008. Les crédits portent sur les dépenses et les investissements dont les paiements grèvent le fonds consolidé du revenu. Selon l'un des fondements de notre système parlementaire, les revenus perçus par le gouvernement sont versés dans le fonds consolidé du revenu et aucune somme ne peut y être prélevée sans le consentement des parlementaires.

De façon à présenter toute l'information pertinente aux parlementaires, le Volume II *Crédits des ministères et organismes* présente, non seulement les crédits soumis au vote de l'Assemblée nationale mais aussi les crédits permanents octroyés en vertu de lois particulières, ainsi que les crédits déjà votés en vertu de lois sur les crédits adoptées antérieurement. L'ensemble de ces crédits permet de pourvoir au paiement des dépenses et des investissements prévus au Budget de dépenses 2007-2008.

Mandat spécial

En raison de la tenue d'élections générales le 26 mars, l'Assemblée nationale a été dissoute le 21 février 2007. Aucun budget de dépenses n'a été déposé à l'Assemblée nationale afin de permettre aux ministères d'encourir des dépenses à compter du 1^{er} avril 2007.

Dans ce contexte et tel que le stipule l'article 51 de la Loi sur l'administration publique (L.R.Q., c. A-6.01), le gouvernement peut donner un ordre de préparer un mandat spécial pour l'autorisation d'une dépense d'un montant jugé suffisant. Il s'agit d'une procédure d'exception qui vise, en situation d'urgence et lorsque l'Assemblée nationale ne siège pas, à pourvoir aux dépenses requises pour assurer le maintien des services à la population.

Pour l'exercice financier 2007-2008, un mandat spécial d'un montant de 12 910 701 180 \$ a été délivré pour couvrir les diverses charges et dépenses du gouvernement pour les mois d'avril à juin 2007.

Le Budget de dépenses 2007-2008 intègre ce mandat spécial.

2. Contenu du Volume II du Budget de dépenses 2007-2008

Le Volume II présente les crédits des ministères et organismes du gouvernement en deux sections. La première section est consacrée au sommaire du budget de dépenses et des crédits des ministères et organismes et la seconde présente, pour chacun des portefeuilles ministériels, les crédits et les dépenses.

Section : Sommaire du budget de dépenses et des crédits

Cette section présente l'information budgétaire de chacun des portefeuilles ministériels apparaissant au Volume II ainsi que celle de l'Assemblée nationale et des personnes qu'elle désigne dont l'information est contenue au Volume I.

La section est composée de tableaux résumant, par portefeuilles et au total, les dépenses et les crédits selon différentes composantes, à savoir :

- le tableau « Budget de dépenses » comparant le Budget de dépenses 2007-2008 à la dépense probable 2006-2007;
- le tableau « Distinction entre le budget de dépenses et les crédits » faisant le lien entre le budget de dépenses et les crédits;
- le tableau « Sommaire des crédits » présentant la répartition des crédits selon leur mode d'autorisation, à savoir les crédits qui seront à voter par l'Assemblée nationale, les crédits permanents ainsi que les crédits déjà votés;
- le tableau « Sommaire des crédits à voter pour des dépenses imputables à l'exercice financier 2008-2009 » présentant, par portefeuilles et par programmes, les crédits portant sur une période de plus d'un an. La ventilation par éléments de programme et supercatégories de même que l'objet de ces crédits sont fournis à la suite de la présentation des programmes de chacun des portefeuilles concernés;
- le tableau « Sommaire des crédits 2007-2008 pouvant être reportés en 2008-2009 » précisant, par portefeuilles, le montant maximal de crédits pouvant être reporté s'il y a un solde non utilisé en fin d'exercice et si les conditions apparaissant au Volume II du Budget de dépenses 2007-2008 sont respectées. Les conditions s'appliquant aux crédits reportés sont précisées, s'il y a lieu, au bas des tableaux des crédits de chacun des programmes;
- le tableau « Programmes faisant l'objet d'un crédit au net » énumérant les programmes pour lesquels un crédit au net est prévu. À la suite de la présentation de chacun des portefeuilles concernés, les modalités d'application de chacun des crédits au net sont précisées.

Section : Crédits par portefeuilles

Cette section présente, pour chacun des portefeuilles, les budgets de dépenses et d'investissements ainsi que les crédits prévus en 2007-2008 comparés à ceux de l'exercice précédent. L'effectif total prévu en 2007-2008 est aussi comparé à celui de 2006-2007. De façon plus précise, la section se compose des éléments suivants :

- un tableau sommaire présentant, par programmes, la conciliation entre les dépenses et les crédits du portefeuille, en distinguant les crédits permanents, reportés et déjà votés de ceux à voter. Un tableau complémentaire ventile les budgets de dépenses et d'investissements selon les différentes supercatégories. L'effectif total des programmes et des fonds spéciaux, s'il y a lieu, y est également précisé;

Pour chaque programme, un tableau sommaire présentant, par éléments, la conciliation entre les dépenses et les crédits, distinguant ces crédits selon leur nature. Une courte description précisant les objets du programme est également présentée;

Un tableau complémentaire présentant, pour chaque élément, la ventilation par supercatégories des budgets de dépenses et d'investissements;

L'utilisation d'un crédit au net ainsi que d'un crédit portant sur une période de plus d'un an est, le cas échéant, spécifiée. Les règles régissant le transfert de crédits à partir d'une provision de même que les conditions concernant le report du crédit se rapportant à ce programme sont précisées, si applicables;

- un tableau « Crédits de transfert » présentant, pour chacun des programmes, les dépenses prévues à la supercatégorie « Transfert » ventilées par projets. L'ensemble de ces dépenses est également réparti par bénéficiaires et par catégories de dépenses.

Cette section peut également inclure, lorsque cela s'applique, les tableaux suivants :

- un tableau « Crédit au net » indiquant, pour chaque programme pour lequel un crédit au net est prévu, les prévisions des dépenses du programme concerné et des revenus associés au crédit au net ainsi que les modalités d'application;
- un tableau « Crédits à voter pour des dépenses imputables à l'exercice financier 2008-2009 » précisant, par programmes et par éléments, les crédits à voter en 2007-2008 pour des dépenses prévues en 2008-2009;
- un tableau « Crédits affectés à un fonds spécial » précisant, pour chacun des programmes, les crédits affectés à chaque fonds spécial. L'ensemble de ces crédits est également réparti par catégories de dépenses. L'effectif total affecté aux fonds spéciaux du portefeuille est également indiqué.

3. Modifications à la structure des portefeuilles et des programmes

La structure de présentation du Budget de dépenses 2007-2008 reflète la structure de programmes qui découle de la nouvelle composition du Conseil des ministres annoncée le 18 avril 2007 par le premier ministre. Cette section décrit les principales modifications apportées aux structures de programmes par rapport à celle en vigueur au cours de l'exercice financier 2006-2007. Un signe (+) indique l'ajout d'une responsabilité alors qu'un signe (-) signifie le retrait d'une responsabilité.

Culture, Communications et Condition féminine

(+) Le programme Condition féminine est ajouté en provenance de l'ancien portefeuille « Famille, Aînés et Condition féminine ».

Famille et Aînés

(-) Le programme Condition féminine se retrouve maintenant au portefeuille « Culture, Communications et Condition féminine ».

Santé et Services sociaux

(+) Le programme Promotion et développement de la Capitale-Nationale a été transféré en provenance du portefeuille « Transports ».

Transports

(-) Le programme Promotion et développement de la Capitale-Nationale apparaît maintenant au portefeuille « Santé et Services sociaux ».

Autres modifications à la structure de programmes

La structure de présentation du Budget de dépenses 2007-2008 incorpore diverses modifications consécutives au regroupement de programmes ou d'éléments de programmes. Des changements au libellé ou à la numérotation de certains programmes ou éléments de programmes ont aussi été apportés. Le cas échéant, les données comparatives 2006-2007 ont été ajustées pour en assurer la cohérence.

4. Termes apparaissant au Budget de dépenses et modalités régissant les crédits

Amortissement

Les investissements en immobilisations sont capitalisés. L'amortissement correspond au montant imputé à la dépense de l'exercice découlant de la répartition du coût de l'immobilisation sur sa durée de vie utile. L'amortissement est inscrit à l'intérieur de la supercatégorie « Fonctionnement ». Il ne requiert pas de crédit puisqu'il découle des crédits d'investissements utilisés antérieurement pour l'acquisition d'immobilisations.

Budget de dépenses

Le budget de dépenses représente la prévision de dépenses à être soumise à l'Assemblée nationale pour un exercice financier.

Le budget de dépenses regroupe les dépenses prévues pour les supercatégories « Rémunération », « Fonctionnement », « Service de la dette », « Affectation à un fonds spécial », « Transfert » et « Créances douteuses et autres ».

Budget d'investissements ou Investissements

Le budget d'investissements comprend les déboursés prévus pour les supercatégories « Immobilisations » et « Prêts, placements et avances ». Bien qu'ils ne constituent pas une dépense, les investissements en prêts, placements et avances sont inclus au budget d'investissements puisqu'ils entraînent des débours qui ne peuvent se faire sans crédits.

Crédits ou Crédits totaux

Les crédits représentent les sommes requises pour un programme afin de pourvoir au paiement des dépenses prévues au budget de dépenses ainsi qu'aux débours prévus au budget d'investissements. Ces crédits autorisent le gouvernement à prélever sur le fonds consolidé du revenu un montant maximal par programmes pour le paiement des dépenses et des investissements de l'exercice.

Crédits à voter

Les crédits à voter correspondent à la portion des dépenses et des investissements prévus pour un exercice financier et qui ne sont pas pourvus par des lois déjà votées. Ainsi, les crédits permanents, les crédits déjà votés ainsi que les crédits reportés sont soustraits du total des crédits d'un programme afin de déterminer le crédit à voter.

L'Assemblée nationale vote les crédits par programmes de telle sorte qu'il n'est pas possible de procéder à des réaménagements entre programmes. À l'intérieur d'un programme, les ministères peuvent cependant modifier, en cours d'exercice, la répartition de leurs crédits à moins que celle-ci ne concerne la supercatégorie « Transfert » ou la catégorie « Support » de la supercatégorie « Affectation à un fonds spécial ». Dans ces cas, une autorisation du Conseil du trésor est préalablement requise.

Le Conseil du trésor est toutefois habilité à autoriser un transfert de crédits entre programmes d'un même portefeuille dans les limites fixées dans les lois sur les crédits. Pour 2007-2008, il sera proposé à l'Assemblée nationale que des transferts entre programmes d'un même portefeuille puissent être autorisés pourvu que de tels transferts n'aient pas pour effet d'augmenter ou de diminuer de plus de 10 % le montant du crédit voté d'un programme. Il est à noter que les crédits affectés à une provision ne peuvent faire l'objet d'un transfert de crédits entre programmes.

À la fin d'un exercice financier, tout solde d'un crédit non utilisé est automatiquement périmé s'il n'y a pas de conditions qui en prévoient le report.

Crédit au net

La Loi sur l'administration publique (L.R.Q., c. A-6.01) prévoit la possibilité qu'un crédit soit un crédit au net.

Avec ce mécanisme, les revenus perçus continuent d'être versés dans le fonds consolidé du revenu, conformément à la pratique courante. Cependant, la législation permet, sous certaines conditions, que le crédit autorisé pour un programme donné puisse augmenter lorsque les revenus associés au crédit au net sont supérieurs à ceux prévus. En contrepartie, lorsque les revenus sont inférieurs à ceux prévus, le montant des dépenses imputables sur le crédit du programme doit être diminué d'autant.

Crédits comparatifs ou Crédits 2006-2007

Les crédits comparatifs comprennent les crédits inscrits au Budget de dépenses 2006-2007 ajustés des variations des crédits permanents.

Les crédits comparatifs reflètent les changements qui ont été apportés aux structures de programmes ou de portefeuilles pour l'exercice 2007-2008. Ils comprennent aussi les crédits réellement reportés de 2005-2006 à 2006-2007. Dans le cas des revenus associés au crédit au net, les données comparatives présentées sont celles qui apparaissaient au Budget de dépenses 2006-2007.

Crédits déjà votés

Les crédits déjà votés découlent de crédits portant sur plus d'un an qui ont été votés lors d'un exercice antérieur. La Loi sur l'administration publique prévoit qu'un crédit peut porter sur une période de plus d'un an, sans excéder trois ans.

Crédits permanents

Contrairement aux crédits autorisés annuellement par un vote du Parlement, les crédits permanents sont autorisés par des lois particulières et n'ont pas à être votés à chaque année. De façon générale, chacune de ces lois précise que les sommes nécessaires pour les activités visées par ces lois sont payées à même le fonds consolidé du revenu. Les crédits permanents présentés indiquent une prévision de la dépense. Ces crédits fluctueront en cours d'exercice afin de refléter la dépense réelle.

Crédits reportés

Malgré la disposition qui prévoit qu'un crédit non dépensé à la fin de l'exercice financier devient périmé, il est possible, sous certaines conditions, de reporter à l'exercice suivant le solde du crédit non utilisé à la fin de l'exercice financier.

Les crédits de l'exercice précédent reportés à l'année en cours proviennent du solde non utilisé des crédits des programmes où le report de crédits est prévu.

De façon générale, le solde non utilisé des crédits d'un programme peut être reporté en 2008-2009, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2007-2008, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits du programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

Le montant prévu de report de crédits est incorporé au budget de dépenses du programme. Ce montant ne fait pas partie du crédit à voter puisqu'il provient des crédits qui ont été votés au cours de l'exercice précédent.

Dépense probable

La dépense probable reflète la prévision de dépenses totales de l'exercice qui se termine. Elle tient compte des changements qui ont été apportés aux structures de programmes ou de portefeuilles pour l'exercice financier 2007-2008.

Effectif total

L'effectif est présenté en équivalents temps complet (ETC). L'ETC représente le ratio entre la prestation de travail d'un employé au cours de l'année par rapport à celle d'un employé ayant travaillé toute l'année à temps complet.

Par exemple, l'ETC d'une personne qui occupe un emploi à temps complet et qui a travaillé toute l'année équivaut à 1. L'ETC d'une personne qui a travaillé à temps partiel, à temps réduit ou une partie de l'année seulement varie entre 0 et 1. Finalement, l'ETC d'une personne qui a été en congé sans solde durant une année entière est égal à 0.

L'effectif comparatif comprend l'effectif indiqué au budget de dépenses de l'exercice précédent, modifié, s'il y a lieu, pour refléter les changements à la structure des programmes, les transferts de postes entre ministères ainsi que les ajustements récurrents effectués en cours d'exercice.

Élément

L'élément est une subdivision plus détaillée d'un programme et sert à refléter différents champs d'intervention.

Portefeuille

Un portefeuille regroupe l'ensemble des programmes d'un ministère et des organismes budgétaires sous la responsabilité d'un ministre.

Programme

Un programme regroupe les crédits destinés à la mise en œuvre d'un ensemble cohérent d'activités qui concourent à la réalisation d'objectifs pour lesquels il est possible de rendre compte. Le vote des crédits se fait par programmes.

Provision

Une provision est un élément de programme pour lequel la loi sur les crédits donne au Conseil du trésor le pouvoir d'autoriser le transfert d'une partie d'un crédit entre programmes ou portefeuilles pour les objets et selon les conditions, s'il y a lieu, prévus au volume II du Budget de dépenses.

5. Définition des supercatégories

Les supercatégories regroupent les catégories utilisées par les ministères pour la comptabilisation de leurs dépenses et de leurs investissements.

Affectation à un fonds spécial

Cette supercatégorie comprend les dépenses encourues par un ministère ou un organisme pour assumer une partie ou la totalité des dépenses imputées sur un fonds spécial qu'il administre, afin notamment d'en assurer l'équilibre entre les revenus et les dépenses.

Créances douteuses et autres

Cette supercatégorie comprend les dépenses découlant de la variation à la provision pour créances douteuses et à la provision pour pertes sur interventions financières garanties par le gouvernement.

Fonctionnement

Cette supercatégorie comprend les dépenses encourues notamment pour l'acquisition, la location-exploitation et l'utilisation de biens et de services. Elle inclut également l'amortissement des immobilisations.

Immobilisations

Cette supercatégorie est incluse au budget d'investissements. Elle comprend les frais encourus pour l'acquisition, la construction, le développement et l'amélioration d'immobilisations.

Prêts, placements et avances

Cette supercatégorie est incluse au budget d'investissements. Elle regroupe, entre autres, les paiements à effectuer en vue d'acquérir certains éléments d'actif. On y retrouve les apports de capitaux et les avances consenties aux organismes et aux entreprises du gouvernement, ainsi que l'acquisition d'actions ou d'obligations d'entreprises, du gouvernement ou autres, de même que les prêts consentis à des municipalités, à des organismes à but non lucratif ou à des personnes physiques ou morales du secteur privé. Les avances pour l'établissement ou le fonctionnement de fonds locaux et celles accordées aux employés du gouvernement sont également incluses dans cette supercatégorie.

Rémunération

Cette supercatégorie comprend la rémunération normale, celle pour les heures supplémentaires et certaines autres indemnités versées directement par le gouvernement aux employés permanents, à temps partiel et occasionnels du secteur public. Elle comprend également les traitements et les indemnités versés aux membres de l'Assemblée nationale, aux juges et aux membres de la Sûreté du Québec ainsi qu'aux étudiants et aux stagiaires. Elle inclut enfin les avantages sociaux et les autres contributions du gouvernement à titre d'employeur.

Service de la dette

Cette supercatégorie comprend les intérêts du service de la dette directe, les intérêts sur le compte des régimes de retraite, l'amortissement des frais reportés et des gains et pertes de change non réalisés, les dépenses de change et les frais associés à la gestion de la dette. On ne retrouve cette supercatégorie qu'au portefeuille « Finances ».

Transfert

Cette supercatégorie comprend les dépenses dont le versement est effectué dans le but de fournir aux bénéficiaires un soutien financier sous différentes formes. Ces dépenses ne constituent pas pour le gouvernement des acquisitions directes de biens ou de services.

6. Définition des catégories

Les supercatégories « Transfert » et « Affectation à un fonds spécial » se subdivisent selon les cinq catégories suivantes :

Capital

Pour la supercatégorie « Transfert », cette catégorie comprend les immobilisations subventionnées, incluant le remboursement du principal des emprunts contractés pour des immobilisations.

Pour la supercatégorie « Affectation à un fonds spécial », cette catégorie comprend l'amortissement d'une immobilisation comptabilisée dans un fonds spécial.

Fonctionnement

Pour la supercatégorie « Transfert », cette catégorie comprend le fonctionnement, autre que la rémunération, des organismes et des entreprises du gouvernement, ainsi que des organismes des réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux.

Pour la supercatégorie « Affectation à un fonds spécial », cette catégorie comprend le fonctionnement, autre que la rémunération, d'un fonds spécial.

Intérêt

Pour la supercatégorie « Transfert », cette catégorie comprend le paiement des intérêts sur emprunts contractés pour des immobilisations, lorsque le service de la dette d'un organisme, d'une entreprise, d'une institution ou d'un établissement bénéficiaire est assumé en tout ou en partie par le gouvernement.

Pour la supercatégorie « Affectation à un fonds spécial », cette catégorie comprend les intérêts et autres frais inhérents à une dette comptabilisée dans un fonds spécial.

Rémunération

Pour la supercatégorie « Transfert », cette catégorie comprend la rémunération du personnel d'organismes du gouvernement, incluant des organismes des réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux.

Aux fins de la présentation des documents budgétaires, cette catégorie comprend également les professionnels de la santé.

Pour la supercatégorie « Affectation à un fonds spécial », cette catégorie comprend la rémunération du personnel affecté à un fonds spécial.

Support

Pour la supercatégorie « Transfert », cette catégorie comprend le soutien financier versé aux bénéficiaires, autre que celui mentionné à l'intérieur de la même supercatégorie, aux catégories « Rémunération », « Fonctionnement », « Capital » et « Intérêt ».

Pour la supercatégorie « Affectation à un fonds spécial », cette catégorie comprend les paiements destinés à fournir aux bénéficiaires un soutien financier sous différentes formes.

**SOMMAIRE DU BUDGET DE DÉPENSES
ET DES CRÉDITS**

Budget de dépenses*

	2007-2008	2006-2007
	Budget de dépenses	Dépense probable
	(000 \$)	
Assemblée nationale**	105 249,8	106 859,4
Personnes désignées par l'Assemblée nationale**	74 338,0	130 339,0
Affaires municipales et Régions	1 768 312,6	1 856 179,0
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	702 983,9	693 074,6
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	599 863,6	637 731,6 ***
Conseil exécutif	316 394,7	233 271,1 ***
Culture, Communications et Condition féminine	623 750,0	598 633,8 ***
Développement durable, Environnement et Parcs	194 379,7	188 811,6
Développement économique, Innovation et Exportation	755 761,4	638 742,7 ***
Éducation, Loisir et Sport	13 395 248,5	12 751 645,0
Emploi et Solidarité sociale	4 126 493,7	4 084 776,4 ***
Famille et Aînés	1 803 603,2	1 714 405,8
Finances (excluant le service de la dette)	159 855,3	107 062,1 ***
Immigration et Communautés culturelles	111 313,3	124 917,0
Justice	635 867,3	656 818,0
Relations internationales	116 210,3	101 454,0
Ressources naturelles et Faune	448 947,2	397 333,2
Revenu	926 638,2	1 070 693,5
Santé et Services sociaux	23 843 161,9	22 487 997,4
Sécurité publique	991 789,0	986 845,7
Services gouvernementaux	83 637,7	79 323,8 ***
Tourisme	140 666,1	143 576,6
Transports	2 074 843,4	1 943 184,5
Travail	31 651,4	35 324,2
Crédits périmés escomptés	(150 000,0)	
Crédits reportés en 2008-2009	(78 760,2)	
Dépenses de programmes	53 802 200,0	51 769 000,0
Service de la dette	7 244 000,0	6 967 000,0
Total	61 046 200,0	58 736 000,0

* Le budget de dépenses 2007-2008 intègre le mandat spécial.

** L'information portant sur les crédits et les dépenses de l'Assemblée nationale et des personnes désignées par cette dernière se retrouve dans le Volume I.

*** Ce portefeuille contient une ou des provisions qui permettent des transferts de crédits à d'autres portefeuilles et les dépenses qui y sont comptabilisées en 2006-2007 tiennent compte des virements à l'un ou l'autre des portefeuilles.

Distinction entre le budget de dépenses et les crédits

	2007-2008			Crédits totaux
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	
	(000 \$)			
Assemblée nationale*	105 249,8	4 836,0	9 784,0	110 197,8
Personnes désignées par l'Assemblée nationale*	74 338,0	2 307,7	2 540,0	74 570,3
Affaires municipales et Régions	1 768 312,6	2 136,2	80 276,0	1 846 452,4
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	702 983,9	9 966,2	18 419,3	711 437,0
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	599 863,6	30,0	708 459,1	1 308 292,7
Conseil exécutif	316 394,7	740,6	1 334,1	316 988,2
Culture, Communications et Condition féminine	623 750,0	2 562,6	6 258,8	627 446,2
Développement durable, Environnement et Parcs	194 379,7	9 170,3	24 767,2	209 976,6
Développement économique, Innovation et Exportation	755 761,4	2 825,1	16 445,0	769 381,3
Éducation, Loisir et Sport	13 395 248,5	15 745,0	169 597,5	13 549 101,0
Emploi et Solidarité sociale	4 126 493,7	1 165,3	2 759,6	4 128 088,0
Famille et Aînés	1 803 603,2	3 720,3	21 546,7	1 821 429,6
Finances	7 403 855,3	1 649,3	2 330,0	7 404 536,0
Immigration et Communautés culturelles	111 313,3	2 559,7	6 715,0	115 468,6
Justice	635 867,3	15 169,3	23 149,4	643 847,4
Relations internationales	116 210,3	2 795,0	12 622,0	126 037,3
Ressources naturelles et Faune	448 947,2	15 734,4	30 649,7	463 862,5
Revenu	926 638,2	1 848,5	11 929,9	936 719,6
Santé et Services sociaux	23 843 161,9	1 643,5	2 597,0	23 844 115,4
Sécurité publique	991 789,0	17 411,1	61 366,8	1 035 744,7
Services gouvernementaux	83 637,7	500,0	22 125,0	105 262,7
Tourisme	140 666,1	-	-	140 666,1
Transports	2 074 843,4	120 180,9	43 979,7	1 998 642,2
Travail	31 651,4	848,3	2 009,1	32 812,2
	61 274 960,2	235 545,3	1 281 660,9	62 321 075,8
Autres postes affectant les dépenses				
Crédits périmés escomptés	(150 000,0)			
Crédits reportés en 2008-2009	(78 760,2)			
Budget de dépenses	61 046 200,0			

* L'information portant sur les crédits et les dépenses de l'Assemblée nationale et des personnes désignées par cette dernière se retrouve dans le Volume I.

Sommaire des crédits

	2007-2008			2006-2007	
	Crédits à voter*	Crédits permanents	Crédits reportés ou crédits déjà votés**	Crédits totaux	Crédits comparatifs
(000 \$)					
Assemblée nationale***	-	110 197,8	-	110 197,8	110 791,0
Personnes désignées par l'Assemblée nationale***	37 590,5	36 373,8	606,0	74 570,3	134 402,1
Affaires municipales et Régions	1 845 614,8	837,6	-	1 846 452,4	1 856 978,7
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	711 427,4	9,6	-	711 437,0	683 681,3
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	986 808,0	321 484,7	-	1 308 292,7	806 058,5
Conseil exécutif	315 902,3	1 085,9	-	316 988,2	267 381,7
Culture, Communications et Condition féminine	627 436,6	9,6	-	627 446,2	602 849,7
Développement durable, Environnement et Parcs	209 942,0	34,6	-	209 976,6	204 604,4
Développement économique, Innovation et Exportation	766 064,2	3 317,1	-	769 381,3	638 683,1
Éducation, Loisir et Sport	12 782 979,4	766 121,6	-	13 549 101,0	12 979 947,1
Emploi et Solidarité sociale	3 843 578,4	5 509,6	279 000,0	4 128 088,0	4 116 805,6
Famille et Aînés	1 650 320,0	1 109,6	170 000,0	1 821 429,6	1 756 612,6
Finances	154 183,7	7 250 352,3	-	7 404 536,0	7 127 253,7
Immigration et Communautés culturelles	115 459,0	9,6	-	115 468,6	109 045,6
Justice	517 909,3	125 938,1	-	643 847,4	634 482,4
Relations internationales	125 927,7	109,6	-	126 037,3	113 817,1
Ressources naturelles et Faune	448 757,9	15 104,6	-	463 862,5	407 851,5
Revenu	526 284,1	410 435,5	-	936 719,6	1 076 989,4
Santé et Services sociaux	14 474 659,7	9 369 455,7	-	23 844 115,4	22 400 224,9
Sécurité publique	1 031 296,5	4 448,2	-	1 035 744,7	948 353,4
Services gouvernementaux	105 262,7	-	-	105 262,7	93 521,9
Tourisme	140 666,1	-	-	140 666,1	139 362,1
Transports	1 998 497,6	144,6	-	1 998 642,2	1 856 545,3
Travail	29 801,4	3 010,8	-	32 812,2	33 093,0
Redressement****	-	-	-	-	352 000,0
Total	43 446 369,3	18 425 100,5	449 606,0	62 321 075,8	59 451 336,1

* Les crédits à voter incluent, outre les montants présentés ci-dessus, ceux portant sur des dépenses imputables à l'exercice financier 2008-2009 apparaissant à la page suivante.

** Ces montants incluent, conformément à la Loi n° 2 sur les crédits, 2006-2007 (2006, c.5), les crédits reportés de l'exercice précédent ainsi que les crédits déjà votés pour des dépenses et des investissements imputables à l'exercice financier 2007-2008.

*** L'information portant sur les crédits et les dépenses de l'Assemblée nationale et des personnes désignées par cette dernière se retrouve dans le Volume I.

**** Les crédits 2006-2007 incluent un montant de 352 000 000 \$ afférent au redressement de la provision pour pertes sur les interventions financières d'Investissement Québec, pour l'exercice financier 2005-2006 et les exercices antérieurs.

Sommaire des crédits à voter pour des dépenses imputables à l'exercice financier 2008-2009

	2008-2009
	(000 \$)
Emploi et Solidarité sociale	
Programme 2 - Mesures d'aide financière	279 000,0
Famille et Aînés	
Programme 2 - Mesures d'aide à la famille	170 000,0
Total	449 000,0

Sommaire des crédits 2007-2008 pouvant être reportés en 2008-2009

	Report ne requérant pas l'autorisation du Conseil du trésor	Report requérant l'autorisation du Conseil du trésor	Total
	(000 \$)		
Assemblée nationale	-	-	-
Personnes désignées par l'Assemblée nationale	1 027,1	-	1 027,1
Affaires municipales et Régions	2 123,7	34 793,0	36 916,7
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	6 520,5	-	6 520,5
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	2 005,2	-	2 005,2
Conseil exécutif	2 334,4	-	2 334,4
Culture, Communications et Condition féminine	2 088,4	-	2 088,4
Développement durable, Environnement et Parcs	4 634,1	-	4 634,1
Développement économique, Innovation et Exportation	2 668,8	-	2 668,8
Éducation, Loisir et Sport	4 367,7	32 761,6	37 129,3
Emploi et Solidarité sociale	14 714,7	-	14 714,7
Famille et Aînés	2 234,3	406,8	2 641,1
Finances	2 405,6	-	2 405,6
Immigration et Communautés culturelles	2 364,7	-	2 364,7
Justice	10 232,0	2 200,0	12 432,0
Relations internationales	2 189,1	-	2 189,1
Ressources naturelles et Faune	11 735,4	-	11 735,4
Revenu	15 426,9	-	15 426,9
Santé et Services sociaux	4 267,1	18 405,3	22 672,4
Sécurité publique	27 633,1	-	27 633,1
Services gouvernementaux	2 088,7	-	2 088,7
Tourisme	-	-	-
Transports	15 738,3	37 828,2	53 566,5
Travail	585,0	-	585,0
Total	139 384,8	126 394,9	265 779,7

Programmes faisant l'objet d'un crédit au net*

	Page
Affaires municipales et Régions	
Programme 8 - Régie du logement	40
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	
Programme 1 - Développement des entreprises bioalimentaires, formation et qualité des aliments	48
Programme 2 - Organismes d'État	49
Développement durable, Environnement et Parcs	
Programme 1 - Protection de l'environnement et gestion des parcs	83
Emploi et Solidarité sociale	
Programme 3 - Administration	110
Immigration et Communautés culturelles	
Programme 1 - Immigration, intégration et communautés culturelles	136
Justice	
Programme 5 - Organisme de protection relevant du ministre	146
Ressources naturelles et Faune	
Programme 1 - Gestion des ressources naturelles et fauniques	156
Sécurité publique	
Programme 2 - Sûreté du Québec	180

* Les données concernant les crédits au net sont fonction de variations de revenus et de modalités qui sont précisées dans les pages présentant chacun des portefeuilles.

CRÉDITS PAR PORTEFEUILLES

Programme 4 Administration générale

Éléments	2007-2008			2006-2007	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Direction	4 800,1	-	-	4 800,1	4 782,4
2. Gestion	26 289,0	-	-	26 289,0	28 149,5
3. Services partagés	24 945,0	1 905,0	14 692,0	37 732,0	31 582,0
	56 034,1	1 905,0	14 692,0	68 821,1	64 513,9
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18)					
Élément 1				9,6	9,6
Crédit à voter				68 811,5	64 504,3

Ce programme vise à allouer les ressources nécessaires au bon fonctionnement de la direction du Ministère et de l'ensemble des unités administratives afin d'assurer la gestion des différents programmes, l'élaboration et la mise en oeuvre des orientations et politiques gouvernementales touchant le milieu municipal ainsi que le développement de l'ensemble des régions du Québec. De plus, les Services partagés - Affaires municipales et Régions offrent des services administratifs reliés aux ressources humaines, financières, matérielles et informationnelles pour deux organismes du portefeuille.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments			2007-2008	2006-2007
	1	2	3		
			(000 \$)		
Rémunération	2 295,9	22 904,6	12 670,8	37 871,3	37 511,5
Fonctionnement	1 337,8	3 034,4	12 274,2	16 646,4	17 864,7
Transfert	1 166,4	350,0	-	1 516,4	1 516,4
	4 800,1	26 289,0	24 945,0	56 034,1	56 892,6
Effectif total	24	410	127	561	585
Budget d'investissements					
Immobilisations	-	-	14 692,0	14 692,0	10 526,3
	-	-	14 692,0	14 692,0	10 526,3

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2008-2009, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2007-2008, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

Programme 7 Habitation

Élément	2007-2008			2006-2007	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Société d'habitation du Québec	382 878,3	-	62 549,0	445 427,3	337 916,4
Crédit à voter				445 427,3	337 916,4

Ce programme vise à faciliter, aux citoyens du Québec, l'accès à des conditions adéquates de logement, à promouvoir l'amélioration des conditions générales de l'habitat au Québec et à favoriser le développement et la promotion du savoir-faire québécois en habitation.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	Élément	2007-2008	2006-2007
		(000 \$)		
Transfert	382 878,3		382 878,3	337 916,4
	<u>382 878,3</u>		<u>382 878,3</u>	<u>337 916,4</u>
Budget d'investissements				
Prêts, placements et avances	62 549,0		62 549,0	-
	<u>62 549,0</u>		<u>62 549,0</u>	-

Crédit au net

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Programme 8 - Régie du logement		
Dépenses du programme (excluant amortissement)	14 290,8	13 423,1
Moins : Revenus associés au crédit au net	3 100,0	3 100,0
Crédit au net	11 190,8	10 323,1

Ce crédit au net, qui vise à donner suite à une entente de gestion intervenue entre la ministre responsable et le Conseil du trésor, concerne les activités de la Régie du logement dont la mission consiste à décider des litiges, à informer les locataires et les locateurs sur leurs droits et obligations découlant du bail et à favoriser la conciliation entre ceux-ci. Les revenus associés à ce crédit proviennent de la tarification des activités de règlement des litiges.

Dans la mesure où le montant du crédit au net n'est pas dépassé, une augmentation des revenus donne droit à une hausse du crédit de ce programme d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent 3 100 000 \$.

Crédits affectés à un fonds spécial

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Programme 5 - Développement des régions et ruralité		
Fonds de développement régional	35 251,6	35 251,6
Total du portefeuille	35 251,6	35 251,6

Ventilation par catégories de dépenses

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Support	35 251,6	35 251,6
Total du portefeuille	35 251,6	35 251,6

Crédits de transfert

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Programme 1 - Promotion et développement de la Métropole		
Activités régionales de l'île de Montréal et de Laval	14 404,0	14 404,0
Équipements scientifiques - Société de gestion Marie-Victorin	15 748,9	16 382,9
Fonds de développement de la Métropole	18 500,0	18 500,0
Grand Montréal Bleu	328,7	315,0
Soutien au déficit actuariel des régimes de retraite de la Ville de Montréal	21 459,9	21 331,2
Total du programme 1	70 441,5	70 933,1
Programme 2 - Mise à niveau des infrastructures et renouveau urbain		
Amélioration des infrastructures des municipalités nordiques	8 788,3	9 178,1
Assainissement des eaux du Québec	402 590,2	427 522,9
Construction de réseaux d'aqueduc et d'égout	1 161,1	1 431,6
Eaux vives du Québec	20 271,1	22 614,4
Infrastructures Canada-Québec 2000	33 154,7	22 491,5
Infrastructures Canada-Québec 94-97	25 092,4	46 024,0
Infrastructures municipales en milieu nordique	6 951,2	5 739,2
Infrastructures Québec-Municipalités	59 859,1	36 403,7
Renouveau urbain et villageois	9 230,5	8 096,3
Villages branchés du Québec	4 137,1	1 565,9
Autres crédits de transfert	605,0	500,0
Total du programme 2	571 840,7	581 567,6
Programme 3 - Compensations tenant lieu de taxes et aide financière aux municipalités		
Aide aux municipalités reconstituées	687,0	-
Compensation financière pour les équipements antipollution	5 170,5	5 230,8
Compensation tenant lieu de taxes à l'égard des immeubles des gouvernements des autres provinces, des gouvernements étrangers et des organisations internationales	1 777,1	2 000,0
Compensation tenant lieu de taxes sur les immeubles des réseaux de la santé et des services sociaux ainsi que de l'éducation	271 281,9	260 464,9
Compensation tenant lieu de taxes sur les immeubles du gouvernement	21 292,5	21 794,1
Mesures financières du partenariat fiscal	260 676,3	388 753,0
Programme d'aide aux municipalités régionales de comté	6 000,0	6 000,0
Programme de neutralité	10 466,8	15 786,5
Regroupement municipal	424,6	3 529,1
Soutien au déficit actuariel des régimes de retraite de la Ville de Québec	1 652,9	-
Autres crédits de transfert	8 499,9	9 497,9
Total du programme 3	587 929,5	713 056,3
Programme 4 - Administration générale		
Autres crédits de transfert	1 516,4	1 516,4
Programme 5 - Développement des régions et ruralité		
Fonds conjoncturel de développement	2 934,0	2 934,0
Fonds de diversification économique de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	5 500,0	5 500,0
Fonds de soutien aux territoires en difficulté	5 000,0	3 000,0
Politique nationale de la ruralité	30 961,0	21 541,0
Autres crédits de transfert	290,0	-
Total du programme 5	44 685,0	32 975,0

Crédits de transfert (suite)

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Programme 7 - Habitation		
Aide à l'amélioration de l'habitat	27 023,1	28 010,9
Aide au logement social, communautaire et abordable	325 485,6	281 885,1
Appui au développement de l'industrie québécoise en habitation	665,0	665,0
Fonctionnement de la Société d'habitation du Québec	29 704,6	27 355,4
Total du programme 7	382 878,3	337 916,4
Total du portefeuille	1 659 291,4	1 737 964,8

Ventilation par bénéficiaires

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Entreprises	8 474,5	7 673,9
Entreprises et organismes d'État	29 704,6	27 355,4
Institutions d'enseignement	18 260,0	18 436,0
Municipalités	1 204 561,9	1 317 183,9
Organismes à but non lucratif	251 826,7	223 022,3
Personnes	146 463,7	144 293,3
Total du portefeuille	1 659 291,4	1 737 964,8

Ventilation par catégories de dépenses

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Rémunération	21 346,8	18 890,6
Fonctionnement	5 492,9	5 599,9
Capital	412 178,6	388 415,1
Intérêt	343 023,2	361 785,3
Support	877 249,9	963 273,9
Total du portefeuille	1 659 291,4	1 737 964,8

Agriculture, Pêcheries et Alimentation

Programmes	2007-2008			2006-2007
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits
				Crédits
				(000 \$)
1. Développement des entreprises bioalimentaires, formation et qualité des aliments	385 802,0	9 593,4	18 048,5	394 257,1
2. Organismes d'État	317 181,9	372,8	370,8	317 179,9
	702 983,9	9 966,2	18 419,3	711 437,0
Moins :				
Crédits permanents				9,6
Crédits reportés				-
Crédits à voter				711 427,4
				683 681,3
				366 416,2
				317 265,1
				683 681,3
				9,6
				151,6
				683 520,1

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2007-2008	2006-2007
		(000 \$)
Rémunération	118 605,7	116 664,7
Fonctionnement	53 000,8	51 585,8
Transfert	531 377,4	505 505,0
Total	702 983,9	673 755,5
Effectif des programmes	2 084	2 129
Effectif total	2 084	2 129
Budget d'investissements		
Immobilisations	17 919,3	18 870,8
Prêts, placements et avances	500,0	500,0
Total	18 419,3	19 370,8

Crédit au net

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Programme 1 - Développement des entreprises bioalimentaires, formation et qualité des aliments		
Dépenses du programme (excluant amortissement)	376 208,6	347 416,2
Moins : Revenus associés au crédit au net	7 960,0	7 960,0
Crédit au net	368 248,6	339 456,2

Ce crédit au net vise les activités du Programme d'analyse des troupeaux bovins du Québec, du Centre québécois d'inspection des aliments et de santé animale et du Laboratoire de diagnostics en phytoprotection.

- Programme d'analyse des troupeaux bovins du Québec

Ce crédit au net concerne, en partie, les activités du Programme d'analyse des troupeaux bovins du Québec. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent de la cotisation annuelle des adhérents au programme.

Dans la mesure où le montant du crédit au net n'est pas dépassé, une augmentation des revenus donne droit à une hausse du crédit de ce programme d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent 50 000 \$.

- Centre québécois d'inspection des aliments et de santé animale

Ce crédit au net, qui vise à donner suite à une entente de gestion entre le ministre responsable et le Conseil du trésor, concerne les activités du Centre québécois d'inspection des aliments et de santé animale. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent des produits et services d'inspection, d'expertises et d'analyses alimentaires, et de l'émission de permis ainsi que des services offerts par le Laboratoire de pathologie animale rattaché au Centre.

Dans la mesure où le montant du crédit au net n'est pas dépassé, une augmentation des revenus donne droit à une hausse du crédit de ce programme d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent 400 000 \$ dans le cas du Laboratoire de pathologie animale, et d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent 7 500 000 \$ dans le cas des autres activités du Centre.

- Laboratoire de diagnostics en phytoprotection

Ce crédit au net concerne les activités du Laboratoire de diagnostics en phytoprotection. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent de la tarification pour l'analyse des échantillons de végétaux et d'insectes.

Dans la mesure où le montant du crédit au net n'est pas dépassé, une augmentation des revenus donne droit à une hausse du crédit de ce programme d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent 10 000 \$.

Crédit au net (suite)

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Programme 2 - Organismes d'État		
Dépenses du programme (excluant amortissement)	316 809,1	316 894,3
Moins : Revenus associés au crédit au net	770,0	920,0
Crédit au net	316 039,1	315 974,3

Ce crédit au net vise les activités de la Commission de protection du territoire agricole du Québec et de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec.

- Commission de protection du territoire agricole du Québec

Ce crédit au net concerne les activités de la Commission de protection du territoire agricole du Québec. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent des tarifs pour le traitement des demandes, des déclarations, des attestations et des permis.

Dans la mesure où le montant du crédit au net n'est pas dépassé, une augmentation des revenus donne droit à une hausse du crédit de ce programme d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent 700 000 \$.

- Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec

Ce crédit au net concerne les activités de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent des services offerts par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec, ainsi que des tarifs pour les affaires entendues en séance publique, l'homologation de convention et l'approbation de règlement.

Dans la mesure où le montant du crédit au net n'est pas dépassé, une augmentation des revenus donne droit à une hausse du crédit de ce programme d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent 70 000 \$.

Crédits de transfert

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Programme 1 - Développement des entreprises bioalimentaires, formation et qualité des aliments		
Aide à la recherche et au transfert technologique	13 622,4	12 766,9
Aide à la ségrégation, la récupération et la disposition du matériel à risque spécifié	10 000,0	-
Aide spéciale au confinement des oiseaux d'élevage	400,0	1 200,0
Amélioration de la santé animale	14 550,0	14 280,0
Appui à la formation	2 256,0	2 169,0
Appui au développement des entreprises des pêches et aquacoles	10 503,0	10 503,0
Appui au développement en région	12 311,0	8 975,9
Appui au secteur de la transformation	7 313,6	5 813,6
Prime-Vert	38 294,4	35 171,6
Remboursement des taxes foncières et de compensations aux exploitations agricoles	110 852,0	103 600,0
Traçabilité des aliments	4 705,0	4 705,0
Autres crédits de transfert	1 570,0	1 320,0
Total du programme 1	226 377,4	200 505,0
Programme 2 - Organismes d'État		
Financière agricole du Québec	305 000,0	305 000,0
Total du portefeuille	531 377,4	505 505,0

Ventilation par bénéficiaires

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Entreprises	449 944,0	423 289,3
Entreprises et organismes d'État	56 700,0	56 900,0
Institutions d'enseignement	4 035,0	3 650,3
Organismes à but non lucratif	20 698,4	21 665,4
Total du portefeuille	531 377,4	505 505,0

Ventilation par catégories de dépenses

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Rémunération	44 000,0	43 900,0
Fonctionnement	12 700,0	13 000,0
Capital	43 921,0	32 008,5
Intérêt	150,6	154,8
Support	430 605,8	416 441,7
Total du portefeuille	531 377,4	505 505,0

Conseil du trésor et Administration gouvernementale

Programmes	2007-2008			2006-2007	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	
				Crédits	
				(000 \$)	
1. Secrétariat du Conseil du trésor	125 866,2	-	200,0	126 066,2	117 985,0
2. Commission de la fonction publique	3 484,6	30,0	159,1	3 613,7	3 605,8
3. Régimes de retraite et d'assurances	325 902,5	-	-	325 902,5	347 245,6
4. Fonds de suppléance	144 610,3	-	708 100,0	852 710,3	337 222,1
	599 863,6	30,0	708 459,1	1 308 292,7	806 058,5
Moins :					
Crédits permanents				321 484,7	342 837,4
Crédits reportés				-	97,4
Crédits à voter				986 808,0	463 123,7

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2007-2008	2006-2007
		(000 \$)
Rémunération	395 658,8	417 893,5
Fonctionnement	172 218,0	250 351,3
Affectation à un fonds spécial	8 266,0	8 643,0
Transfert	23 720,8	23 717,2
Total	599 863,6	700 605,0
Effectif des programmes	473	495
Effectif total	473	495
Budget d'investissements		
Immobilisations	259,1	259,1
Prêts, placements et avances	708 200,0	105 224,4
Total	708 459,1	105 483,5

Programme 1 Secrétariat du Conseil du trésor

Éléments	2007-2008			2006-2007	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Soutien au Conseil du trésor	55 622,6	-	100,0	55 722,6	51 304,0
2. Fonctions gouvernementales	7 920,4	-	-	7 920,4	7 722,4
3. Contributions de l'employeur	54 758,6	-	-	54 758,6	51 658,6
4. Fonds dédiés aux sinistres	7 564,6	-	-	7 564,6	7 200,0
5. Provision pour transférer entre programmes ou portefeuilles, conformément aux modalités de gestion approuvées par le Conseil du trésor, toute partie d'un crédit correspondant à la valeur d'échange convenue lors de la cession d'un bien entre ministères et organismes*	-	-	100,0	100,0	100,0

Suite à la page 53

Ce programme regroupe les dépenses visant à soutenir le Conseil du trésor dans son rôle de conseiller du gouvernement sur la gestion des ressources humaines, budgétaires et matérielles de la fonction publique québécoise. On y retrouve également les dépenses liées aux fonctions gouvernementales exercées par le Secrétariat du Conseil du trésor en matière de dotation et de recrutement. Ce programme pourvoit aussi au financement des programmes de reconstruction des régions sinistrées à la suite du verglas de janvier 1998 et des pluies diluviennes survenues en juillet 1996, ainsi qu'à des contributions du gouvernement à titre d'employeur.

* Le solde des crédits transférés à partir de cette provision pourra y être retourné et faire l'objet d'une nouvelle utilisation aux conditions déterminées par le Conseil du trésor.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments					Sous-total
	1	2	3	4	5	
			(000 \$)			
Rémunération	31 703,7	3 806,1	54 758,6	-	-	90 268,4
Fonctionnement	23 061,5	4 114,3	-	-	-	27 175,8
Affectation à un fonds spécial	701,4	-	-	7 564,6	-	8 266,0
Transfert	156,0	-	-	-	-	156,0
	55 622,6	7 920,4	54 758,6	7 564,6	-	125 866,2
Effectif total	419	17	-	-	-	436
Budget d'investissements						
Immobilisations	-	-	-	-	100,0	100,0
Prêts, placements et avances	100,0	-	-	-	-	100,0
	100,0	-	-	-	100,0	200,0

Programme 3 Régimes de retraite et d'assurances

Éléments	2007-2008			2006-2007	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Régime de retraite des fonctionnaires	24 794,0	-	-	24 794,0	28 284,3
2. Régime de retraite de certains enseignants	20 216,0	-	-	20 216,0	20 212,4
3. Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics	157 726,7	-	-	157 726,7	177 636,9
4. Assurance collective sur la vie des employés publics	4 429,8	-	-	4 429,8	4 429,8
5. Régime de retraite des agents de la paix en services correctionnels	9 888,0	-	-	9 888,0	9 698,9
6. Régime de retraite des juges	9 884,0	-	-	9 884,0	9 781,3

Suite à la page 56

Ce programme vise à fournir les contributions du gouvernement à certains régimes de retraite et d'assurances.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments						Sous-total
	1	2	3	4	5	6	
			(000 \$)				
Rémunération	24 794,0	-	157 726,7	1 081,0	9 888,0	9 884,0	203 373,7
Transfert	-	20 216,0	-	3 348,8	-	-	23 564,8
	24 794,0	20 216,0	157 726,7	4 429,8	9 888,0	9 884,0	226 938,5

Programme 3 (suite)

Éléments	2007-2008			2006-2007	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
7. Régime de retraite des membres de la Sûreté du Québec	15 555,0	-	-	15 555,0	15 227,6
8. Régime de retraite du personnel d'encadrement	83 409,0	-	-	83 409,0	81 974,4
	325 902,5	-	-	325 902,5	347 245,6
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur le régime de retraite des fonctionnaires, (L.R.Q., c. R-12) Élément 1				24 794,0	28 284,3
Loi sur le régime de retraite de certains enseignants, (L.R.Q., c. R-9.1) Élément 2				20 216,0	20 212,4
Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics, (L.R.Q., c. R-10) Élément 3				157 726,7	177 636,9
Loi accordant une pension à la veuve de M. Pierre Laporte, (L.Q. 1970, c. 6) Élément 4				12,0	12,0
Loi sur le régime de retraite des agents de la paix en services correctionnels, (L.R.Q., c. R-9.2) Élément 5				9 888,0	9 698,9
Loi sur les tribunaux judiciaires, (L.R.Q., c. T-16) Élément 6				9 884,0	9 781,3
Loi sur la police, (L.R.Q., c. P-13.1) Élément 7				15 555,0	15 227,6
Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement, (L.R.Q., c. R-12.1) Élément 8				83 409,0	81 974,4
Crédit à voter				4 417,8	4 417,8

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Sous-total	7	Éléments 8	2007-2008	2006-2007
			(000 \$)		
Rémunération	203 373,7	15 555,0	83 409,0	302 337,7	323 684,4
Transfert	23 564,8	-	-	23 564,8	23 561,2
	226 938,5	15 555,0	83 409,0	325 902,5	347 245,6

Programme 4

Fonds de suppléance

Éléments	2007-2008			2006-2007	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit aux programmes des ministères et organismes à condition que le montant ainsi ajouté ne dépasse pas 25 % du crédit ainsi augmenté*	144 510,3	-	-	144 510,3	231 997,7
2. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit applicable à la rémunération*	100,0	-	-	100,0	100,0
3. Provision pour pourvoir, avec l'approbation du Conseil du trésor, à des besoins de liquidités temporaires des ministères et organismes à condition que le montant ainsi ajouté soit remboursé à même leur enveloppe de crédits avant la fin de l'exercice financier 2007-2008*	-	-	375 000,0	375 000,0	105 124,4
4. Provision pour pourvoir, avec l'approbation du Conseil du trésor, à l'inscription d'un passif environnemental et la mise en oeuvre d'un plan de restauration sur 10 ans des sites contaminés*	-	-	333 000,0	333 000,0	-
5. Provision pour pourvoir, avec l'approbation du Conseil du trésor, au financement des infrastructures*	-	-	100,0	100,0	-
	144 610,3	-	708 100,0	852 710,3	337 222,1
Crédit à voter				852 710,3	337 222,1

Ce programme vise à pourvoir aux dépenses imprévues qui peuvent survenir dans l'administration des programmes gouvernementaux. Il vise également à combler temporairement des manques de liquidités des ministères et organismes.

* Tous les montants remboursés au présent crédit peuvent être utilisés à nouveau pour les mêmes fins, le tout aux conditions déterminées par le Conseil du trésor.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments					2007-2008	2006-2007
	1	2	3	4	5		
			(000 \$)				
Rémunération	-	100,0	-	-	-	100,0	100,0
Fonctionnement	144 510,3	-	-	-	-	144 510,3	231 997,7
	144 510,3	100,0	-	-	-	144 610,3	232 097,7
Budget d'investissements							
Prêts, placements et avances	-	-	375 000,0	333 000,0	100,0	708 100,0	105 124,4
	-	-	375 000,0	333 000,0	100,0	708 100,0	105 124,4

Crédits affectés à un fonds spécial

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Programme 1 - Secrétariat du Conseil du trésor		
Fonds d'assistance financière pour certaines régions sinistrées	4 994,6	3 750,0
Fonds des technologies de l'information du Conseil du trésor	701,4	1 443,0
Fonds relatif à la tempête de verglas	2 570,0	3 450,0
Total du portefeuille	8 266,0	8 643,0

Ventilation par catégories de dépenses

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Fonctionnement	30,0	213,6
Capital	577,3	978,4
Intérêt	7 658,7	7 451,0
Total du portefeuille	8 266,0	8 643,0

Crédits de transfert

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Programme 1 - Secrétariat du Conseil du trésor		
Autres crédits de transfert	156,0	156,0
Programme 3 - Régimes de retraite et d'assurances		
Assurance collective sur la vie des employés publics	3 348,8	3 348,8
Régime de retraite de certains enseignants	20 216,0	20 212,4
Total du programme 3	23 564,8	23 561,2
Total du portefeuille	23 720,8	23 717,2

Ventilation par bénéficiaires

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Établissements de santé et de services sociaux	1 481,8	1 481,8
Institutions d'enseignement	22 083,0	22 079,4
Organismes à but non lucratif	156,0	156,0
Total du portefeuille	23 720,8	23 717,2

Ventilation par catégories de dépenses

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Rémunération	23 564,8	23 561,2
Support	156,0	156,0
Total du portefeuille	23 720,8	23 717,2

Conseil exécutif

Programmes	2007-2008			2006-2007
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits
				Crédits
				(000 \$)
1. Cabinet du lieutenant-gouverneur	857,5	-	-	857,5
2. Services de soutien auprès du premier ministre et du Conseil exécutif	75 392,2	530,6	768,0	75 629,6
3. Affaires intergouvernementales canadiennes	14 280,1	110,8	512,2	14 681,5
4. Affaires autochtones	183 453,2	43,2	16,8	183 426,8
5. Jeunesse	36 635,2	13,9	25,1	36 646,4
6. Réforme des institutions démocratiques et accès à l'information	5 776,5	42,1	12,0	5 746,4
	316 394,7	740,6	1 334,1	316 988,2
Moins :				
Crédits permanents				1 085,9
Crédits reportés				-
Crédits à voter				315 902,3
				267 381,7
				1 095,5
				1 398,5
				264 887,7

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2007-2008	2006-2007
		(000 \$)
Rémunération	56 657,4	55 140,8
Fonctionnement	42 528,7	40 475,9
Transfert	217 208,6	171 495,5
Total	316 394,7	267 112,2
Effectif des programmes	702	712
Effectif total	702	712
Budget d'investissements		
Immobilisations	1 227,6	877,6
Prêts, placements et avances	106,5	106,5
Total	1 334,1	984,1

Programme 4 Affaires autochtones

Élément	2007-2008			2006-2007	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Secrétariat aux affaires autochtones	183 453,2	43,2	16,8	183 426,8	167 212,3
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18)					
Élément 1				-	9,6
Crédits reportés					
Loi n° 1 sur les crédits, 2005-2006 (2005, c. 9)				-	39,2
Crédit à voter				183 426,8	167 163,5

Ce programme vise à assurer la coordination et le développement des politiques et des activités gouvernementales en matière d'affaires autochtones.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	Élément	2007-2008	2006-2007
		(000 \$)		
Rémunération	3 034,1		3 034,1	2 886,2
Fonctionnement	1 717,7		1 717,7	2 164,3
Transfert	178 701,4		178 701,4	162 188,2
	183 453,2		183 453,2	167 238,7
Effectif total	48		48	49
Budget d'investissements				
Immobilisations	16,8		16,8	16,8
	16,8		16,8	16,8

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2008-2009, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2007-2008, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

Crédits de transfert

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Programme 1 - Cabinet du lieutenant-gouverneur		
Autres crédits de transfert	10,0	10,0
Programme 2 - Services de soutien auprès du premier ministre et du Conseil exécutif		
Mission gouvernementale auprès de l'ÉNAP	175,0	175,0
Autres crédits de transfert	968,8	968,8
Total du programme 2	1 143,8	1 143,8
Programme 3 - Affaires intergouvernementales canadiennes		
Activités de coopération intergouvernementale	492,2	492,2
Centre de la francophonie des Amériques	2 025,2	-
Organismes francophones hors-Québec	1 899,6	1 899,6
Autres crédits de transfert	72,7	72,7
Total du programme 3	4 489,7	2 464,5
Programme 4 - Affaires autochtones		
Entente avec la nation crie	82 775,4	83 360,9
Entente avec les inuits (Sanarrutik)	16 239,2	15 689,9
Financement global de l'Administration régionale Kativik	35 410,4	32 050,8
Financement global des villages nordiques	10 773,6	10 607,2
Fonds de développement pour les autochtones	6 866,0	8 973,6
Fonds d'initiatives autochtones	15 714,1	-
Organismes autochtones	850,0	1 433,1
Transfert des terres de Oujé-Bougoumou	10 000,0	10 000,0
Autres crédits de transfert	72,7	72,7
Total du programme 4	178 701,4	162 188,2
Programme 5 - Jeunesse		
Stratégie d'action jeunesse et autres crédits de transfert	32 813,7	5 639,0
Programme 6 - Réforme des institutions démocratiques et accès à l'information		
Soutien en matière d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels	50,0	50,0
Total du portefeuille	217 208,6	171 495,5

Ventilation par bénéficiaires

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Entreprises	261,8	787,9
Entreprises et organismes d'État	2 207,2	281,0
Institutions d'enseignement	712,8	427,0
Municipalités	56 194,0	52 768,7
Organismes à but non lucratif	157 832,8	117 230,9
Total du portefeuille	217 208,6	171 495,5

Crédits de transfert (suite)**Ventilation par catégories de dépenses**

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Fonctionnement	2 207,2	281,0
Capital	9 546,4	7 915,5
Intérêt	6 822,4	6 602,9
Support	198 632,6	156 696,1
Total du portefeuille	217 208,6	171 495,5

Culture, Communications et Condition féminine

Programmes	2007-2008			2006-2007
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits
			(000 \$)	
1. Gestion interne, Centre de conservation du Québec et Commission des biens culturels du Québec	45 456,2	2 319,6	6 029,8	45 016,6
2. Soutien à la culture, aux communications et aux sociétés d'État	548 098,9	-	-	527 923,7
3. Charte de la langue française	23 001,4	235,0	204,0	22 874,4
4. Condition féminine	7 193,5	8,0	25,0	7 035,0
	623 750,0	2 562,6	6 258,8	602 849,7
Moins :				
Crédits permanents				9,6
Crédits reportés				-
Crédits à voter				627 436,6
				601 738,7

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Rémunération	47 784,5	47 074,3
Fonctionnement	25 944,2	21 533,8
Transfert	549 624,8	529 129,6
Créances douteuses et autres	396,5	396,5
Total	623 750,0	598 134,2
Effectif des programmes	744	764
Effectif total	744	764
Budget d'investissements		
Immobilisations	6 258,8	6 258,8
Total	6 258,8	6 258,8

Programme 1**Gestion interne, Centre de conservation du Québec et Commission des biens culturels du Québec**

Éléments	2007-2008			2006-2007	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Gestion interne et soutien	42 779,0	2 279,6	5 994,0	46 493,4	42 413,3
2. Centre de conservation du Québec	2 196,7	40,0	35,8	2 192,5	2 136,2
3. Commission des biens culturels du Québec	480,5	-	-	480,5	467,1
	<u>45 456,2</u>	<u>2 319,6</u>	<u>6 029,8</u>	<u>49 166,4</u>	<u>45 016,6</u>
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18)					
Élément 1				9,6	9,6
Crédit à voter				<u>49 156,8</u>	<u>45 007,0</u>

Ce programme vise à développer une vue d'ensemble des activités culturelles et de communications au Québec, à élaborer et gérer les politiques, les orientations et les programmes en matière de culture et de communications. Il vise aussi à assurer les services de soutien à la gestion. Ce programme a également pour but d'assurer la restauration de biens culturels, ainsi que l'expertise et la sensibilisation en cette matière. Enfin, par l'action de la Commission des biens culturels du Québec, ce programme permet de fournir des expertises favorisant la protection et la mise en valeur du patrimoine québécois.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments			2007-2008	2006-2007
	1	2	3		
			(000 \$)		
Rémunération	25 601,1	1 423,6	317,5	27 342,2	26 582,3
Fonctionnement	17 177,9	773,1	163,0	18 114,0	13 704,8
	<u>42 779,0</u>	<u>2 196,7</u>	<u>480,5</u>	<u>45 456,2</u>	<u>40 287,1</u>
Effectif total	361	21	4	386	401
Budget d'investissements					
Immobilisations	5 994,0	35,8	-	6 029,8	6 029,8
	<u>5 994,0</u>	<u>35,8</u>	<u>-</u>	<u>6 029,8</u>	<u>6 029,8</u>

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2008-2009, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2007-2008, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant la partie « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

Programme 2

Soutien à la culture, aux communications et aux sociétés d'État

Éléments	2007-2008			2006-2007	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Action culturelle et communications	156 254,8	-	-	156 254,8	151 308,2
2. Musées nationaux	68 427,1	-	-	68 427,1	64 252,3
3. Société de la Place des Arts de Montréal et Société du Grand Théâtre de Québec	19 918,5	-	-	19 918,5	21 023,5
4. Société de développement des entreprises culturelles	60 009,4	-	-	60 009,4	59 969,4
5. Commission de reconnaissance des associations d'artistes et des associations de producteurs	699,5	-	-	699,5	688,4
6. Société de télédiffusion du Québec	60 443,8	-	-	60 443,8	59 781,8

Suite à la page 74

Ce programme vise à soutenir les activités suivantes : assurer un soutien à la culture et aux communications en accordant de l'aide financière aux divers intervenants et partenaires, organismes, institutions, municipalités ou entreprises; promouvoir et conserver l'art québécois et international, l'histoire et les composantes de la société et assurer une présence du Québec dans les réseaux internationaux des musées; mettre à la disposition des artistes et des promoteurs des équipements majeurs de diffusion de spectacles; favoriser le développement des entreprises culturelles et de communications; assurer la reconnaissance des associations d'artistes et des associations de producteurs et encadrer les relations de travail dans les domaines concernés; offrir une programmation de télévision éducative et culturelle; soutenir, dans toutes les régions du Québec, la création, le perfectionnement, l'expérimentation et la production artistique et en favoriser le rayonnement; offrir un accès démocratique à la culture et au savoir en concertation avec les bibliothèques et les institutions documentaires québécoises, de même que favoriser la protection et la mise en valeur du patrimoine archivistique; il vise aussi à favoriser l'enseignement des arts d'interprétation par l'intermédiaire du réseau des conservatoires.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments						Sous-total
	1	2	3	4	5	6	
			(000 \$)				
Transfert	156 254,8	68 427,1	19 918,5	59 612,9	699,5	60 443,8	365 356,6
Créances douteuses et autres	-	-	-	396,5	-	-	396,5
	156 254,8	68 427,1	19 918,5	60 009,4	699,5	60 443,8	365 753,1

Programme 2 (suite)

Éléments	2007-2008			2006-2007	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
7. Conseil des arts et des lettres du Québec	81 195,7	-	-	81 195,7	77 488,2
8. Bibliothèque et Archives nationales du Québec	79 317,0	-	-	79 317,0	73 163,1
9. Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec	21 833,1	-	-	21 833,1	20 248,8
	548 098,9	-	-	548 098,9	527 923,7
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur la Société de la Place des Arts de Montréal, (L.R.Q., c. S-11.03)					
Élément 3				-	840,5
Crédit à voter				548 098,9	527 083,2

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Sous-total	7	Éléments 8	9	2007-2008	2006-2007
			(000 \$)			
Transfert	365 356,6	81 195,7	79 317,0	21 833,1	547 702,4	527 527,2
Créances douteuses et autres	396,5	-	-	-	396,5	396,5
	365 753,1	81 195,7	79 317,0	21 833,1	548 098,9	527 923,7

Programme 3

Charte de la langue française

Éléments	2007-2008			2006-2007	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
	(000 \$)				
1. Coordination de la politique linguistique	1 339,3	6,0	5,0	1 338,3	1 388,6
2. Office québécois de la langue française	18 602,2	215,0	190,0	18 577,2	18 432,8
3. Conseil supérieur de la langue française	1 519,9	14,0	9,0	1 514,9	1 513,0
4. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la réalisation d'activités de promotion de la langue française*	1 540,0	-	-	1 540,0	1 540,0
	<u>23 001,4</u>	<u>235,0</u>	<u>204,0</u>	<u>22 970,4</u>	<u>22 874,4</u>
Moins :					
Crédits reportés					
Loi n° 1 sur les crédits, 2005-2006 (2005, c. 9)				-	87,0
Crédit à voter				<u>22 970,4</u>	<u>22 787,4</u>

Ce programme vise à assurer la diffusion, le développement, la qualité, le respect et la promotion du français dans tous les secteurs d'activité. Il vise également à assurer la coordination et le développement des politiques et des activités gouvernementales en matière linguistique.

* Le solde des crédits transférés à partir de cette provision pourra y être retourné et faire l'objet d'une nouvelle utilisation aux conditions déterminées par le Conseil du trésor.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments				2007-2008	2006-2007	
	1	2	3	4			
	(000 \$)						
Rémunération	764,9	14 230,4	920,2	-	15 915,5	15 842,1	
Fonctionnement	275,8	4 143,0	584,7	1 540,0	6 543,5	6 500,9	
Transfert	298,6	228,8	15,0	-	542,4	562,4	
	<u>1 339,3</u>	<u>18 602,2</u>	<u>1 519,9</u>	<u>1 540,0</u>	<u>23 001,4</u>	<u>22 905,4</u>	
Effectif total	9	248	17	-	274	278	
Budget d'investissements							
Immobilisations	5,0	190,0	9,0	-	204,0	204,0	
	<u>5,0</u>	<u>190,0</u>	<u>9,0</u>	<u>-</u>	<u>204,0</u>	<u>204,0</u>	

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits des éléments 1, 2 et 3 de ce programme peut être reporté en 2008-2009, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2007-2008, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter alloué à ces éléments, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ces éléments sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

Crédits de transfert

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Programme 2 - Soutien à la culture, aux communications et aux sociétés d'État		
Aide au fonctionnement	44 924,5	43 764,5
Aide aux immobilisations	82 529,0	82 274,9
Aide aux initiatives de partenariat	11 912,1	11 279,8
Aide aux projets	11 815,8	8 630,8
Autres interventions particulières en culture et en communications	5 073,4	5 358,2
Bibliothèque et Archives nationales du Québec - fonctionnement	78 312,7	72 188,8
Bibliothèque et Archives nationales du Québec - programmes d'aide	1 004,3	974,3
Commission de reconnaissance des associations d'artistes et des associations de producteurs	699,5	688,4
Conseil des arts et des lettres du Québec - fonctionnement	5 785,8	5 628,3
Conseil des arts et des lettres du Québec - programmes d'aide	75 409,9	71 859,9
Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec	21 833,1	20 248,8
Musée d'Art contemporain de Montréal	10 209,2	9 753,6
Musée de la Civilisation	24 427,4	21 879,0
Musée des beaux-arts de Montréal	18 636,7	18 663,4
Musée national des beaux-arts du Québec	15 153,8	13 956,3
Société de développement des entreprises culturelles - fonctionnement	5 711,1	5 671,1
Société de développement des entreprises culturelles - programmes d'aide	53 901,8	53 901,8
Société de la Place des Arts de Montréal	15 056,2	16 436,8
Société de télédiffusion du Québec	60 443,8	59 781,8
Société du Grand Théâtre de Québec	4 862,3	4 586,7
Total du programme 2	547 702,4	527 527,2
Programme 3 - Charte de la langue française		
Promotion et diffusion de la langue française	527,4	547,4
Autres crédits de transfert	15,0	15,0
Total du programme 3	542,4	562,4
Programme 4 - Condition féminine		
Programme « À égalité pour décider »	1 000,0	1 000,0
Tables de concertation en matière de condition féminine	340,0	-
Autres crédits de transfert	40,0	40,0
Total du programme 4	1 380,0	1 040,0
Total du portefeuille	549 624,8	529 129,6

Crédits de transfert (suite)**Ventilation par bénéficiaires**

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Entreprises	46 133,3	45 937,2
Entreprises et organismes d'État	243 962,2	232 286,9
Institutions d'enseignement	2 039,1	2 115,3
Municipalités	61 053,9	58 669,4
Organismes à but non lucratif	184 329,8	178 097,5
Personnes	12 106,5	12 023,3
Total du portefeuille	549 624,8	529 129,6

Ventilation par catégories de dépenses

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Rémunération	120 521,8	113 989,1
Fonctionnement	65 128,3	55 997,2
Capital	86 852,4	87 675,6
Intérêt	57 519,6	60 594,6
Support	219 602,7	210 873,1
Total du portefeuille	549 624,8	529 129,6

Développement durable, Environnement et Parcs

Programmes	2007-2008			2006-2007
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits
				Crédits
			(000 \$)	
1. Protection de l'environnement et gestion des parcs	189 006,9	9 129,3	24 717,2	204 594,8
2. Bureau d'audiences publiques sur l'environnement	5 372,8	41,0	50,0	5 381,8
	194 379,7	9 170,3	24 767,2	209 976,6
Moins :				
Crédits permanents				34,6
Crédits reportés				-
Crédits à voter				209 942,0
				204 009,4

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Rémunération	100 552,6	101 180,2
Fonctionnement	53 849,8	53 505,2
Transfert	39 952,3	34 443,1
Créances douteuses et autres	25,0	25,0
Total	194 379,7	189 153,5
Effectif des programmes	1 781	1 806
Effectif total	1 781	1 806
Budget d'investissements		
Immobilisations	24 767,2	24 167,2
Total	24 767,2	24 167,2

Programme 1 Protection de l'environnement et gestion des parcs

Éléments	2007-2008			2006-2007	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Politiques environnementales	17 927,6	-	2 562,5	20 490,1	17 897,5
2. Développement durable, gestion des parcs, évaluations et suivi de l'environnement	58 859,3	-	2 223,6	61 082,9	57 211,7
3. Analyse et expertise régionales	30 218,8	-	3 708,4	33 927,2	35 544,6
4. Centre de contrôle environnemental du Québec	17 023,4	-	263,0	17 286,4	16 784,9
5. Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec	4 120,0	-	275,0	4 395,0	4 589,7
6. Centre d'expertise hydrique du Québec	10 792,9	-	11 976,7	22 769,6	22 840,0

Suite à la page 81

Ce programme vise à assurer, dans une perspective de développement durable, la protection de l'environnement par l'élaboration et la mise en oeuvre de politiques et de programmes ayant comme objectifs la prévention, la réduction ou la suppression de la contamination de l'eau, du sol et de l'air, la restauration des sites et la protection des milieux et des ressources. Il permet également d'assumer la gestion des parcs à des fins de conservation, d'éducation ou de pratiques récréatives dans la perspective de développement durable.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments						Sous-total
	1	2	3	4	5	6	
			(000 \$)				
Rémunération	11 655,4	13 079,3	17 941,8	15 700,4	4 095,2	8 359,7	70 831,8
Fonctionnement	1 982,8	21 838,5	894,1	1 323,0	24,8	2 388,2	28 451,4
Transfert	4 289,4	23 941,5	11 382,9	-	-	45,0	39 658,8
Créances douteuses et autres	-	-	-	-	-	-	-
	17 927,6	58 859,3	30 218,8	17 023,4	4 120,0	10 792,9	138 942,0
Effectif total	198	239	335	384	101	187	1 444
Budget d'investissements							
Immobilisations	2 562,5	2 223,6	3 708,4	263,0	275,0	11 976,7	21 009,2
	2 562,5	2 223,6	3 708,4	263,0	275,0	11 976,7	21 009,2

Crédit au net

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Programme 1 - Protection de l'environnement et gestion des parcs		
Dépenses du programme (excluant amortissement)	179 877,6	175 197,1
Moins : Revenus associés au crédit au net	3 750,0	3 750,0
Crédit au net	176 127,6	171 447,1

Ce crédit au net vise des activités du Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec, du Centre d'expertise hydrique du Québec et de la Protection de l'environnement.

- Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec (CEAEQ)

Ce crédit au net concerne, en partie, les activités du Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec dont la mission est de garantir la disponibilité, la qualité et la continuité de l'expertise et de l'information analytique pour les besoins de protection de l'environnement et de conservation des ressources. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent de la tarification des services d'accréditation et d'agrément dans le cadre de l'application de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2) et de ses règlements.

Dans la mesure où le montant du crédit au net n'est pas dépassé, une augmentation des revenus du Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec donne droit à une hausse du crédit de ce programme d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent 350 000 \$.

- Centre d'expertise hydrique du Québec (CEHQ)

Ce crédit au net concerne, en partie, les activités du Centre d'expertise hydrique du Québec dont la mission est de gérer le régime hydrique du Québec avec une préoccupation de sécurité, d'équité et de développement durable. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent des activités d'émission des droits et autorisations en matière de sécurité des barrages, des activités de vente et de location de lots de grève et des produits et services reliés à la gestion, à la régularisation des barrages publics et à la gestion des données hydrométriques.

Dans la mesure où le montant du crédit au net n'est pas dépassé, une augmentation des revenus du Centre d'expertise hydrique du Québec donne droit à une hausse du crédit de ce programme d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent 2 000 000 \$.

- Protection de l'environnement

Ce crédit au net concerne les activités réalisées par le Ministère dans le cadre de sa mission qui est d'assurer, dans une perspective de développement durable, la protection de l'environnement. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent de la tarification d'activités et/ou de projets menant à la délivrance d'approbation, d'autorisation et d'accréditation ainsi qu'à la perception de droits découlant des lois et règlements dont l'application relève du ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (excluant les revenus associés aux crédits au net votés pour le CEAEQ et le CEHQ de même que les revenus perçus en application d'un arrêté ministériel pris en vertu de l'article 31.0.1 de la Loi sur la qualité de l'environnement).

Dans la mesure où le montant du crédit au net n'est pas dépassé, une augmentation des revenus concernés donne droit à une hausse du crédit de ce programme d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent 1 400 000 \$.

Crédits de transfert

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Programme 1 - Protection de l'environnement et gestion des parcs		
Assainissement de l'air	1 759,4	-
Programme ClimatSol	2 000,0	-
Programme de conservation du patrimoine naturel en milieu privé	1 425,0	1 165,0
Programme de réhabilitation des terrains contaminés	9 102,9	9 774,6
Programme national pour le développement d'un réseau privé d'aires protégées	2 125,0	2 200,0
Programmes d'interactions communautaires sur le Saint-Laurent	300,0	300,0
Société des établissements de plein air du Québec	9 362,0	6 362,0
Société des parcs de sciences naturelles du Québec	10 605,4	10 605,4
Soutien à la gestion environnementale en milieu agricole	116,0	150,0
Soutien aux organismes de bassin versant	1 779,5	921,0
Soutien aux organismes oeuvrant en environnement	-	1 525,0
Subventions de recherche et de développement en environnement	262,0	262,0
Autres crédits de transfert	1 115,1	1 178,1
Total du programme 1	39 952,3	34 443,1
Total du portefeuille	39 952,3	34 443,1

Ventilation par bénéficiaires

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Entreprises et organismes d'État	9 362,0	6 362,0
Institutions d'enseignement	262,0	262,0
Municipalités	12 992,3	9 914,6
Organismes à but non lucratif	17 336,0	17 904,5
Total du portefeuille	39 952,3	34 443,1

Ventilation par catégories de dépenses

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Capital	19 075,2	16 798,6
Intérêt	7 683,9	7 729,0
Support	13 193,2	9 915,5
Total du portefeuille	39 952,3	34 443,1

Développement économique, Innovation et Exportation

Programmes	2007-2008			2006-2007
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits
			(000 \$)	
1. Soutien technique et financier au développement économique, à la recherche, à l'innovation et à l'exportation	577 755,9	2 825,1	16 445,0	591 375,8
2. Organismes dédiés à la recherche et à l'innovation	178 005,5	-	-	178 005,5
	755 761,4	2 825,1	16 445,0	769 381,3
Moins : Crédits permanents				3 317,1
Crédits à voter*				766 064,2
				635 366,0

* Les crédits 2006-2007 excluent un montant de 352 000 000 \$ afférent au redressement de la provision pour pertes sur les interventions financières d'Investissement Québec, pour l'exercice financier 2005-2006 et les exercices antérieurs.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2007-2008	2006-2007
		(000 \$)
Rémunération	58 748,5	58 748,5
Fonctionnement	33 049,7	40 390,8
Transfert	552 695,7	450 566,3
Créances douteuses et autres	111 267,5	75 407,5
Total	755 761,4	625 113,1
Effectif des programmes	903	925
Effectif total	903	925
Budget d'investissements		
Immobilisations	5 275,0	4 365,1
Prêts, placements et avances	11 170,0	12 030,0
Total	16 445,0	16 395,1

Programme 1

Soutien technique et financier au développement économique, à la recherche, à l'innovation et à l'exportation

Éléments	2007-2008			2006-2007	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Direction et services à la gestion	39 384,2	2 825,1	5 280,0	41 839,1	40 380,8
2. Développement des politiques et aide à l'entrepreneuriat	29 922,7	-	-	29 922,7	35 295,2
3. Développement des secteurs industriels	21 581,2	-	-	21 581,2	29 244,4
4. Développement des marchés	13 400,2	-	-	13 400,2	13 507,7
5. Développement économique en région et services aux entreprises	145 594,0	-	11 165,0	156 759,0	117 694,8
6. Soutien à la science, à la recherche et à l'innovation	125 755,6	-	-	125 755,6	98 443,7
Suite à la page 87					

Ce programme vise à susciter et soutenir le développement économique et régional ainsi que la recherche dans une perspective de création d'emplois, de prospérité économique, de développement scientifique et de développement durable. Plus précisément, ce programme procure le financement pour supporter le développement et la compétitivité des entreprises, intensifier le développement de la recherche, le transfert et la valorisation des résultats de recherche et le renouvellement de la base entrepreneuriale et pour appuyer la diversification et la consolidation des régions. De plus, il vise à favoriser la concertation et la mobilisation des acteurs économiques et scientifiques.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments						Sous-total
	1	2	3	4	5	6	
			(000 \$)				
Rémunération	16 365,4	6 555,7	8 074,6	4 950,9	14 921,5	6 813,0	57 681,1
Fonctionnement	19 898,7	5 722,0	903,0	1 814,3	2 941,4	934,8	32 214,2
Transfert	3 120,1	17 645,0	12 603,6	6 635,0	124 423,6	118 007,8	282 435,1
Créances douteuses et autres	-	-	-	-	3 307,5	-	3 307,5
	39 384,2	29 922,7	21 581,2	13 400,2	145 594,0	125 755,6	375 637,9
Effectif total	184	107	132	83	251	127	884
Budget d'investissements							
Immobilisations	5 275,0	-	-	-	-	-	5 275,0
Prêts, placements et avances	5,0	-	-	-	11 165,0	-	11 170,0
	5 280,0	-	-	-	11 165,0	-	16 445,0

Programme 1 (suite)

Éléments	2007-2008			2006-2007	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
	(000 \$)				
7. Investissement Québec	89 698,0	-	-	89 698,0	39 448,6
8. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la réalisation de projets visant à accroître les investissements dans le cadre du programme FAIRE*	47 320,0	-	-	47 320,0	37 907,2
9. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour appuyer la réalisation de projets stratégiques d'investissements*	65 000,0	-	-	65 000,0	65 000,0
10. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la réalisation de projets de développement économique local et régional*	100,0	-	-	100,0	100,0
	577 755,9	2 825,1	16 445,0	591 375,8	477 022,4
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18)					
Élément 1				9,6	9,6
Loi sur l'administration financière, (L.R.Q., c. A-6.001)					
Élément 5				3 307,5	3 307,5
Crédit à voter				588 058,7	473 705,3

* Le solde des crédits transférés à partir de cette provision pourra y être retourné et faire l'objet d'une nouvelle utilisation aux conditions déterminées par le Conseil du trésor.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Sous-total	7	Éléments 8	9	10	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)						
Rémunération	57 681,1	-	-	-	-	57 681,1	57 823,1
Fonctionnement	32 214,2	-	-	-	-	32 214,2	39 858,1
Transfert	282 435,1	16 738,0	47 320,0	30 000,0	100,0	376 593,1	290 363,7
Créances douteuses et autres	3 307,5	72 960,0	-	35 000,0	-	111 267,5	75 407,5
	375 637,9	89 698,0	47 320,0	65 000,0	100,0	577 755,9	463 452,4
Effectif total	884	-	-	-	-	884	906
Budget d'investissements							
Immobilisations	5 275,0	-	-	-	-	5 275,0	4 365,1
Prêts, placements et avances	11 170,0	-	-	-	-	11 170,0	12 030,0
	16 445,0	-	-	-	-	16 445,0	16 395,1

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits des éléments 1, 2, 3, 4, 5 et 6 de ce programme peut être reporté en 2008-2009, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2007-2008, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter alloué à ces éléments, en excluant les parties « Transfert », « Créances douteuses et autres » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ces éléments sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

Programme 2 Organismes dédiés à la recherche et à l'innovation

Éléments	2007-2008			2006-2007	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Fonds de recherche en santé du Québec	73 900,0	-	-	73 900,0	70 200,0
2. Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture	46 132,9	-	-	46 132,9	43 182,9
3. Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies	46 819,7	-	-	46 819,7	37 569,7
4. Centre de recherche industrielle du Québec	9 250,0	-	-	9 250,0	9 250,0
5. Conseil de la science et de la technologie	1 902,9	-	-	1 902,9	1 458,1
	<u>178 005,5</u>	-	-	<u>178 005,5</u>	<u>161 660,7</u>
Crédit à voter				178 005,5	161 660,7

Ce programme vise principalement le financement des fonds subventionnaires dont la mission est de promouvoir et d'appuyer le financement de la recherche, la formation de chercheurs et la diffusion de la connaissance. De plus, il est constitué des enveloppes affectées au Conseil de la science et de la technologie et au Centre de recherche industrielle du Québec, pour soutenir son offre de services spécialisés en matière de recherche industrielle et d'innovation auprès des entreprises.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments					2007-2008	2006-2007
	1	2	3	4	5		
			(000 \$)				
Rémunération	-	-	-	-	1 067,4	1 067,4	925,4
Fonctionnement	-	-	-	-	835,5	835,5	532,7
Transfert	73 900,0	46 132,9	46 819,7	9 250,0	-	176 102,6	160 202,6
	<u>73 900,0</u>	<u>46 132,9</u>	<u>46 819,7</u>	<u>9 250,0</u>	<u>1 902,9</u>	<u>178 005,5</u>	<u>161 660,7</u>
Effectif total	-	-	-	-	19	19	19

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de l'élément 5 de ce programme peut être reporté en 2008-2009, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2007-2008, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter alloué à cet élément. Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de cet élément sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance ou par des virements en provenance des autres éléments du même programme.

Crédits de transfert

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Programme 1 - Soutien technique et financier au développement économique, à la recherche, à l'innovation et à l'exportation		
Aide aux entreprises	28 912,9	18 202,9
Appui aux projets stratégiques d'investissement	30 000,0	16 000,0
Fonds pour l'accroissement de l'investissement privé et la relance de l'emploi	47 320,0	37 907,2
Investissement Québec - aide à certains projets industriels d'intérêt économique	16 738,0	16 348,6
Mesures de soutien à la recherche - autres	70 243,4	57 215,6
Mesures de soutien au développement économique, local et régional	52 895,6	32 166,2
Soutien à la relève et à la promotion de la culture scientifique	5 746,5	3 746,5
Soutien à la valorisation des résultats de la recherche	42 017,9	28 922,1
Soutien à l'entrepreneuriat	15 830,0	11 830,0
Soutien aux centres locaux de développement	49 936,5	41 721,5
Soutien aux partenariats et aux filières industrielles	9 473,0	9 973,0
Autres crédits de transfert	7 479,3	16 330,1
Total du programme 1	376 593,1	290 363,7
Programme 2 - Organismes dédiés à la recherche et à l'innovation		
Centre de recherche industrielle du Québec	9 250,0	9 250,0
Fonds de la recherche en santé du Québec	73 900,0	70 200,0
Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies	46 819,7	37 569,7
Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture	46 132,9	43 182,9
Total du programme 2	176 102,6	160 202,6
Total du portefeuille	552 695,7	450 566,3

Ventilation par bénéficiaires

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Entreprises	159 781,9	116 350,1
Entreprises et organismes d'État	21 779,8	21 779,8
Établissements de santé et de services sociaux	61 538,5	59 440,3
Institutions d'enseignement	84 377,4	71 927,4
Municipalités	13 150,0	7 900,0
Organismes à but non lucratif	183 900,4	146 001,0
Personnes	28 167,7	27 167,7
Total du portefeuille	552 695,7	450 566,3

Crédits de transfert (suite)

Ventilation par catégories de dépenses

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Rémunération	8 515,6	8 515,6
Fonctionnement	13 284,2	13 284,2
Capital	10 213,2	10 452,7
Intérêt	17 130,0	10 530,4
Support	503 552,7	407 783,4
Total du portefeuille	552 695,7	450 566,3

Programme 1 Administration et consultation

Éléments	2007-2008			2006-2007
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits
			(000 \$)	Crédits
1. Direction	10 786,4	335,8	76,0	10 526,6
2. Information, communication et administration	58 507,0	4 484,2	28 348,0	82 370,8
3. Administration de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire et secondaire	34 617,3	388,9	358,5	34 586,9
4. Administration de l'enseignement supérieur	9 374,9	69,6	75,0	9 380,3
5. Administration de la formation professionnelle et technique et de la formation continue	9 016,4	79,8	75,0	9 011,6
6. Conseil supérieur de l'éducation	2 511,1	19,3	20,0	2 511,8

Suite à la page 93

Ce programme vise à assurer l'administration de l'ensemble des programmes confiés au Ministère, sauf celui de l'aide financière aux études, et à soutenir l'action des réseaux d'enseignement en leur fournissant les services nécessaires à l'exercice de leur mission. Ce programme assure aussi le fonctionnement des organismes de consultation et d'évaluation du domaine de l'éducation.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments						Sous-total
	1	2	3	4	5	6	
			(000 \$)				
Rémunération	6 101,0	27 166,5	26 554,0	8 199,1	7 108,0	1 895,3	77 023,9
Fonctionnement	2 311,5	31 340,5	8 063,3	1 175,8	1 908,4	615,8	45 415,3
Transfert	2 373,9	-	-	-	-	-	2 373,9
	10 786,4	58 507,0	34 617,3	9 374,9	9 016,4	2 511,1	124 813,1
Effectif total	78	344	439	147	116	30	1 154
Budget d'investissements							
Immobilisations	76,0	28 348,0	358,5	75,0	75,0	20,0	28 952,5
	76,0	28 348,0	358,5	75,0	75,0	20,0	28 952,5

Programme 4

Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire

Éléments	2007-2008			2006-2007	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Commissions scolaires	6 207 382,7	-	-	6 207 382,7	6 040 266,2
2. Commissions scolaires à statut particulier	220 942,8	-	-	220 942,8	201 044,3
3. Service de la dette des commissions scolaires	600 721,1	-	-	600 721,1	580 439,9
4. Enseignement privé	432 638,9	-	-	432 638,9	409 563,7
5. Soutien à des partenaires en éducation	40 504,3	-	-	40 504,3	36 179,8

Suite à la page 97

Ce programme vise à rendre accessibles aux élèves, jeunes et adultes, les services d'enseignement en fournissant aux commissions scolaires, aux établissements privés subventionnés et à divers organismes les ressources financières nécessaires à leur fonctionnement et à leur développement. Il inclut également les subventions pour le transport scolaire.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments			Sous-total
			3	4	5	
			(000 \$)			
Transfert	6 207 382,7	220 942,8	600 721,1	432 638,9	40 504,3	7 502 189,8
	6 207 382,7	220 942,8	600 721,1	432 638,9	40 504,3	7 502 189,8

Programme 5 Enseignement supérieur

Éléments	2007-2008			2006-2007	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Cégeps	1 379 071,3	-	-	1 379 071,3	1 286 187,1
2. Universités	2 292 174,5	-	-	2 292 174,5	2 142 611,7
3. Enseignement privé au collégial	88 139,6	-	-	88 139,6	82 750,3
4. Service de la dette des cégeps	202 994,5	-	-	202 994,5	202 609,8
5. Service de la dette des universités	288 341,9	-	-	288 341,9	263 808,1

Suite à la page 99

Ce programme vise à rendre accessibles, aux étudiantes et aux étudiants des secteurs collégial public et privé et universitaire, les services d'enseignement, en fournissant aux établissements les ressources financières nécessaires à leur fonctionnement et à leur développement.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments					Sous-total
	1	2	3	4	5	
			(000 \$)			
Transfert	1 379 071,3	2 292 174,5	88 139,6	202 994,5	288 341,9	4 250 721,8
	1 379 071,3	2 292 174,5	88 139,6	202 994,5	288 341,9	4 250 721,8

Programme 7 Régimes de retraite

Éléments	2007-2008			2006-2007	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Régime de retraite des enseignants	89 896,6	-	-	89 896,6	87 572,2
2. Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics	590 389,5	-	-	590 389,5	577 097,1
3. Régime de retraite du personnel d'encadrement	74 825,9	-	-	74 825,9	73 072,0
	<u>755 112,0</u>	-	-	755 112,0	737 741,3
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur le régime de retraite des enseignants, (L.R.Q., c. R-11)					
Élément 1				89 896,6	87 572,2
Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics, (L.R.Q., c. R-10)					
Élément 2				590 389,5	577 097,1
Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement, (L.R.Q., c. R-12.1)					
Élément 3				74 825,9	73 072,0
Crédit à voter				-	-

Ce programme vise à fournir la contribution du gouvernement aux régimes de retraite applicables au personnel des réseaux.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments			2007-2008	2006-2007
	1	2	3		
			(000 \$)		
Transfert	89 896,6	590 389,5	74 825,9	755 112,0	737 741,3
	<u>89 896,6</u>	<u>590 389,5</u>	<u>74 825,9</u>	755 112,0	737 741,3

Crédits de transfert

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Programme 1 - Administration et consultation		
Autres crédits de transfert	2 573,9	2 573,9
Programme 2 - Formation en tourisme et hôtellerie		
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec	21 837,7	20 613,2
Programme 3 - Aide financière aux études		
Bourses consécutives aux prêts	270 519,6	254 070,2
Intérêts et remboursements aux banques	79 456,7	68 694,0
Autres crédits de transfert	10 201,7	10 201,7
Total du programme 3	360 178,0	332 965,9
Programme 4 - Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire		
Comités patronaux de négociation	7 580,0	7 580,0
Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire public	6 428 325,5	6 241 310,5
Enseignement privé	432 638,9	409 563,7
Programme d'action communautaire	16 815,8	13 273,8
Service de la dette des commissions scolaires	600 721,1	580 439,9
Transport scolaire	262 104,9	250 763,6
Autres crédits de transfert	16 108,5	15 326,0
Total du programme 4	7 764 294,7	7 518 257,5
Programme 5 - Enseignement supérieur		
Cégeps	1 379 071,3	1 286 187,1
Enseignement privé au collégial	88 139,6	82 750,3
Service de la dette des cégeps	202 994,5	202 609,8
Service de la dette des universités	288 341,9	263 808,1
Universités	2 292 174,5	2 142 611,7
Autres crédits de transfert	5 669,1	5 606,1
Total du programme 5	4 256 390,9	3 983 573,1
Programme 6 - Développement du loisir et du sport		
Action communautaire autonome	772,5	772,5
Équipe Québec	6 000,0	6 000,0
Kino-Québec	2 575,0	2 575,0
Promotion du loisir	15 142,0	14 892,0
Promotion du sport	16 797,4	15 797,4
Soutien aux équipements de loisir	1 368,0	1 368,0
Soutien aux organismes multidisciplinaires	19 555,4	19 555,4
Autres crédits de transfert	300,0	300,0
Total du programme 6	62 510,3	61 260,3
Programme 7 - Régimes de retraite		
Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics	590 389,5	577 097,1
Régime de retraite des enseignants	89 896,6	87 572,2
Régime de retraite du personnel d'encadrement	74 825,9	73 072,0
Total du programme 7	755 112,0	737 741,3
Total du portefeuille	13 222 897,5	12 656 985,2

Crédits de transfert (suite)**Ventilation par bénéficiaires**

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Entreprises et organismes d'État	21 837,7	20 613,2
Établissements de santé et de services sociaux	2 575,0	2 575,0
Institutions d'enseignement	12 734 399,2	12 202 561,0
Municipalités	1 368,0	1 368,0
Organismes à but non lucratif	96 539,6	90 902,1
Personnes	366 178,0	338 965,9
Total du portefeuille	13 222 897,5	12 656 985,2

Ventilation par catégories de dépenses

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Rémunération	9 835 597,8	9 499 204,7
Fonctionnement	1 522 401,6	1 391 189,0
Capital	561 859,3	539 081,1
Intérêt	570 866,3	539 528,8
Support	732 172,5	687 981,6
Total du portefeuille	13 222 897,5	12 656 985,2

Programme 1 Mesures d'aide à l'emploi

Éléments	2007-2008			2006-2007	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Mesures d'aide à l'emploi	794 726,8	-	-	794 726,8	824 403,6
2. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la réalisation de projets favorisant l'insertion, la formation et l'aide à l'emploi*	1 028,0	-	-	1 028,0	1 028,0
3. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la réalisation de projets de création d'emplois pour étudiants*	4 600,0	-	-	4 600,0	4 600,0
	800 354,8	-	-	800 354,8	830 031,6
Crédit à voter				800 354,8	830 031,6

Ce programme vise à pourvoir au financement des mesures d'aide à l'emploi. Emploi-Québec est le service public d'emploi du Québec responsable de l'information sur le marché du travail, du placement et des mesures actives d'emploi liées à la politique active du marché du travail aux niveaux national, régional, local et sectoriel. Il est également responsable de la Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'oeuvre (L.R.Q., c. D-7.1) et de la Loi sur la formation et la qualification professionnelle de la main-d'oeuvre (L.R.Q., c. F-5). Il permet aussi l'insertion, la formation et l'aide à l'emploi et favorise l'emploi d'été des étudiants dans la fonction publique du Québec.

* Le solde des crédits transférés à partir de cette provision pourra y être retourné et faire l'objet d'une nouvelle utilisation aux conditions déterminées par le Conseil du trésor.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments			2007-2008	2006-2007
	1	2	3		
			(000 \$)		
Rémunération	-	-	4 600,0	4 600,0	4 600,0
Affectation à un fonds spécial	794 726,8	-	-	794 726,8	824 403,6
Transfert	-	1 028,0	-	1 028,0	1 028,0
	794 726,8	1 028,0	4 600,0	800 354,8	830 031,6

Crédit au net

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Programme 3 - Administration		
Dépenses du programme (excluant amortissement)	474 443,6	481 526,2
Moins : Revenus associés au crédit au net	1 000,0	1 000,0
Crédit au net	473 443,6	480 526,2

Ce crédit au net, qui vise à donner suite à une entente de gestion intervenue entre le ministre responsable et le Conseil du trésor, concerne les activités du Centre de recouvrement dont la mission est de recouvrer les comptes à recevoir du Ministère en matière de sécurité du revenu. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent du recouvrement des sommes dues par les garants défaillants et de la récupération des créances radiées ainsi que des frais de recouvrement réclamés des débiteurs au titre de l'application de mesures légales.

Dans la mesure où le montant du crédit au net n'est pas dépassé, une augmentation des revenus donne droit à une hausse du crédit de ce programme d'un montant équivalent aux revenus compris entre 1 000 000 \$ et 4 000 000 \$ et d'un montant équivalent à 35 % des revenus qui excèdent 4 000 000 \$.

Crédits à voter pour des dépenses imputables à l'exercice financier 2008-2009

	2008-2009 (000 \$)
Budget de dépenses	
Programme 2 - Mesures d'aide financière	
Élément 1 - Aide aux personnes et aux familles	
Transfert	275 000,0
Élément 3 - Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris	
Transfert	4 000,0
Total du programme	279 000,0
Total du portefeuille	279 000,0

Ces crédits ont pour objet de permettre le versement, avant le 1er avril 2008, de prestations imputables à l'exercice financier 2008-2009.

Crédits affectés à un fonds spécial

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Programme 1 - Mesures d'aide à l'emploi		
Fonds de développement du marché du travail	794 726,8	824 403,6
Programme 2 - Mesures d'aide financière		
Fonds d'aide à l'action communautaire autonome	6 796,7	6 796,7
Fonds québécois d'initiatives sociales	5 656,0	5 656,0
Total du programme 2	12 452,7	12 452,7
Programme 3 - Administration		
Fonds des technologies de l'information du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	32 446,3	34 020,2
Fonds national de formation de la main-d'oeuvre	-	-
Total du programme 3	32 446,3	34 020,2
Total du portefeuille	839 625,8	870 876,5
Effectif total	97	98

Ventilation par catégories de dépenses

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Fonctionnement	410,1	433,9
Capital	30 046,3	31 596,4
Intérêt	2 000,0	2 000,0
Support	807 169,4	836 846,2
Total du portefeuille	839 625,8	870 876,5

Crédits de transfert

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Programme 1 - Mesures d'aide à l'emploi		
Autres crédits de transfert	1 028,0	1 028,0
Programme 2 - Mesures d'aide financière		
Action communautaire	2 396,3	2 396,2
Aide aux personnes et aux familles	2 802 855,9	2 761 388,2
Aide financière aux individus	6 080,0	-
Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris	21 245,1	21 151,1
Total du programme 2	2 832 577,3	2 784 935,5
Programme 3 - Administration		
Tribunal administratif du Québec	8 248,4	8 248,4
Autres crédits de transfert	525,0	500,0
Total du programme 3	8 773,4	8 748,4
Total du portefeuille	2 842 378,7	2 794 711,9

Ventilation par bénéficiaires

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Entreprises	8 664,0	7 681,6
Entreprises et organismes d'État	10 280,2	10 280,2
Organismes à but non lucratif	14 829,3	12 336,7
Personnes	2 808 605,2	2 764 413,4
Total du portefeuille	2 842 378,7	2 794 711,9

Ventilation par catégories de dépenses

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Rémunération	6 865,8	6 865,8
Fonctionnement	2 909,5	2 909,5
Capital	254,9	254,9
Intérêt	250,0	250,0
Support	2 832 098,5	2 784 431,7
Total du portefeuille	2 842 378,7	2 794 711,9

Famille et Aînés

Programmes	2007-2008			2006-2007
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits
			(000 \$)	
1. Planification, recherche et administration	23 676,7	1 720,3	6 892,3	28 848,7
2. Mesures d'aide à la famille	1 733 202,7	-	5 054,4	1 738 257,1
3. Condition des aînés	9 303,5	-	-	9 303,5
4. Curateur public	37 420,3	2 000,0	9 600,0	45 020,3
	1 803 603,2	3 720,3	21 546,7	1 821 429,6
Moins :				
Crédits permanents				1 109,6
Crédits reportés				-
Autres crédits déjà votés				170 000,0
Crédits à voter*				1 650 320,0

* Le crédit à voter pour le programme 2 inclut, outre les montants présentés ci-haut, ceux portant sur des dépenses imputables à l'exercice financier 2008-2009 apparaissant à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Rémunération	57 491,9	55 739,6
Fonctionnement	20 616,1	20 285,8
Transfert	1 723 295,2	1 647 601,0
Créances douteuses et autres	2 200,0	4 210,0
Total	1 803 603,2	1 727 836,4
Effectif des programmes	1 027	1 021
Effectif total	1 027	1 021
Budget d'investissements		
Immobilisations	16 544,7	17 494,5
Prêts, placements et avances	5 002,0	15 002,0
Total	21 546,7	32 496,5

Programme 1 Planification, recherche et administration

Élément	2007-2008			2006-2007	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Planification, recherche et administration	23 676,7	1 720,3	6 892,3	28 848,7	30 170,5
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18)					
Élément 1				9,6	9,6
Crédits reportés					
Loi n° 1 sur les crédits, 2005-2006 (2005, c. 9)				-	528,5
Crédit à voter				28 839,1	29 632,4

Ce programme vise à assurer, d'une part, la réalisation de recherches, l'élaboration et l'évaluation de politiques favorables à l'épanouissement des familles et des enfants en concertation avec les ministères et organismes gouvernementaux. De plus, ce programme vise à planifier, diriger et coordonner les activités administratives essentielles à la gestion des programmes.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	Élément	2007-2008	2006-2007
		(000 \$)		
Rémunération	11 978,5		11 978,5	12 313,5
Fonctionnement	8 901,7		8 901,7	9 888,5
Transfert	2 796,5		2 796,5	2 796,5
	23 676,7		23 676,7	24 998,5
Effectif total	171		171	173
Budget d'investissements				
Immobilisations	6 890,3		6 890,3	6 890,3
Prêts, placements et avances	2,0		2,0	2,0
	6 892,3		6 892,3	6 892,3

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2008-2009, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2007-2008, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

Programme 2 Mesures d'aide à la famille

Éléments	2007-2008			2006-2007	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Gestion des services à la famille	18 266,9	-	52,4	18 319,3	18 640,0
2. Soutien financier aux centres de la petite enfance et aux autres services de garde	1 604 537,7	-	5 000,0	1 609 537,7	1 545 880,4
3. Service de la dette des centres de la petite enfance	13 560,1	-	-	13 560,1	19 650,3
4. Régime de retraite à l'intention d'employés oeuvrant dans le domaine des services de garde à l'enfance	48 100,0	-	-	48 100,0	45 900,0
5. Soutien aux enfants	33 383,6	-	-	33 383,6	33 883,6
6. Organismes communautaires	14 198,6	-	-	14 198,6	13 598,6

Suite à la page 118

Ce programme assure le financement de la gestion des services à la famille et à l'enfance. Il permet de développer et de favoriser l'accès à des services de garde éducatifs de qualité tout en assurant leur soutien financier. En outre, il a comme objectif de pourvoir au financement du service de la dette des centres de la petite enfance ainsi que du Régime de retraite à l'intention d'employés oeuvrant dans le domaine des services de garde à l'enfance. Il permet le financement de l'administration des prestations du soutien aux enfants, le financement d'organismes communautaires et il assure le fonctionnement du Conseil de la famille et de l'enfance.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments						Sous-total
	1	2	3	4	5	6	
			(000 \$)				
Rémunération	13 469,6	-	-	-	-	-	13 469,6
Fonctionnement	1 161,8	-	-	-	-	-	1 161,8
Transfert	3 635,5	1 603 437,7	13 560,1	48 100,0	32 383,6	14 198,6	1 715 315,5
Créances douteuses et autres	-	1 100,0	-	-	1 000,0	-	2 100,0
	18 266,9	1 604 537,7	13 560,1	48 100,0	33 383,6	14 198,6	1 732 046,9
Effectif total	264	-	-	-	-	-	264
Budget d'investissements							
Immobilisations	52,4	-	-	-	-	-	52,4
Prêts, placements et avances	-	5 000,0	-	-	-	-	5 000,0
	52,4	5 000,0	-	-	-	-	5 052,4

Programme 2 (suite)

Éléments	2007-2008			2006-2007	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
	(000 \$)				
7. Conseil de la famille et de l'enfance	1 155,8	-	2,0	1 157,8	1 183,5
	1 733 202,7	-	5 054,4	1 738 257,1	1 678 736,4
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'administration financière, (L.R.Q., c. A-6.001)					
Élément 2				100,0	100,0
Élément 5				1 000,0	1 000,0
Crédits reportés					
Loi n° 1 sur les crédits, 2005-2006 (2005, c. 9)				-	374,9
Crédits déjà votés					
Loi n° 2 sur les crédits, 2006-2007 (2006, c. 5); Loi n° 1 sur les crédits, 2005-2006 (2005, c. 9)				170 000,0	160 000,0
Crédit à voter*				1 567 157,1	1 517 261,5

* Le crédit à voter pour ce programme inclut, outre le montant présenté ci-haut, celui portant sur des dépenses imputables à l'exercice financier 2008-2009 apparaissant à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Sous-total	7	Éléments	2007-2008	2006-2007
			(000 \$)		
Rémunération	13 469,6	870,9		14 340,5	14 492,3
Fonctionnement	1 161,8	284,9		1 446,7	1 668,4
Transfert	1 715 315,5	-		1 715 315,5	1 643 421,3
Créances douteuses et autres	2 100,0	-		2 100,0	4 100,0
	1 732 046,9	1 155,8		1 733 202,7	1 663 682,0
Effectif total	264	13		277	280
Budget d'investissements					
Immobilisations	52,4	2,0		54,4	54,4
Prêts, placements et avances	5 000,0	-		5 000,0	15 000,0
	5 052,4	2,0		5 054,4	15 054,4

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits des éléments 1 et 7 de ce programme peut être reporté en 2008-2009, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2007-2008, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter alloué à ces éléments, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ces éléments sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance. De plus, sous réserve de l'autorisation du Conseil du trésor, le solde non utilisé des crédits de transfert de l'élément 3 peut être reporté en 2008-2009 jusqu'à concurrence de 3% du crédit à voter alloué à la partie « Transfert » de cet élément.

Programme 4 Curateur public

Élément	2007-2008			2006-2007	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Curateur public*	37 420,3	2 000,0	9 600,0	45 020,3	44 825,8
Moins :					
Crédits reportés					
Loi n° 1 sur les crédits, 2005-2006 (2005, c. 9)				-	513,3
Crédit à voter				45 020,3	44 312,5

Ce programme vise à assurer la protection et la représentation dans leurs droits et leurs biens des citoyens déclarés inaptes.

* La Loi sur le curateur public (L.R.Q., c. C-81) prévoit que les honoraires, intérêts et autres sommes perçus par le curateur public en application de cette loi sont versés au fonds consolidé du revenu et constituent un crédit pour l'exercice financier au cours duquel ils sont versés, aux conditions et dans la mesure que le détermine le gouvernement. Pour l'exercice financier 2007-2008, le crédit prévu constitué en vertu de ces dispositions est de 8 600 000 \$.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	Élément	2007-2008	2006-2007
		(000 \$)		
Rémunération	29 134,0		29 134,0	27 919,9
Fonctionnement	8 186,3		8 186,3	8 246,1
Créances douteuses et autres	100,0		100,0	110,0
	37 420,3		37 420,3	36 276,0
Effectif total	550		550	555
Budget d'investissements				
Immobilisations	9 600,0		9 600,0	10 549,8
	9 600,0		9 600,0	10 549,8

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2008-2009, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2007-2008, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant la partie « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

**Crédits à voter pour des dépenses imputables
à l'exercice financier 2008-2009**

2008-2009

(000 \$)

Budget de dépenses

Programme 2 - Mesures d'aide à la famille**Élément 2 - Soutien financier aux centres de la petite enfance et aux autres services de garde**

Transfert

170 000,0

Total du portefeuille

170 000,0

Ces crédits ont pour objet de permettre le versement, avant le 1er avril 2008, de prestations imputables à l'exercice financier 2008-2009.

Crédits de transfert

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Programme 1 - Planification, recherche et administration		
Autres crédits de transfert	2 796,5	2 796,5
Programme 2 - Mesures d'aide à la famille		
Administration du soutien aux enfants par la Régie des rentes du Québec	32 233,6	32 733,6
Allocation familiale et allocation pour enfant handicapé	150,0	150,0
Organismes communautaires - famille	14 198,6	13 598,6
Régime de retraite à l'intention d'employés oeuvrant dans le domaine des services de garde à l'enfance	48 100,0	45 900,0
Service de la dette des centres de la petite enfance	13 560,1	19 650,3
Subvention annuelle des garderies	306 869,4	291 432,9
Subvention de la garde en milieu familial	463 311,9	362 747,6
Subvention des Centres de la petite enfance	830 756,4	871 099,9
Subventions de développement et d'investissements	2 500,0	2 500,0
Autres crédits de transfert	3 635,5	3 608,4
Total du programme 2	1 715 315,5	1 643 421,3
Programme 3 - Condition des aînés		
Organismes communautaires - aînés	1 342,0	1 342,0
Stratégie d'action en faveur des aînés	3 800,0	-
Autres crédits de transfert	41,2	41,2
Total du programme 3	5 183,2	1 383,2
Total du portefeuille	1 723 295,2	1 647 601,0

Ventilation par bénéficiaires

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Entreprises	306 869,4	291 432,9
Entreprises et organismes d'État	32 233,6	32 733,6
Municipalités	2 500,0	-
Organismes à but non lucratif	1 333 442,2	1 277 384,5
Personnes	48 250,0	46 050,0
Total du portefeuille	1 723 295,2	1 647 601,0

Crédits de transfert (suite)**Ventilation par catégories de dépenses**

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Rémunération	17 801,3	18 301,3
Fonctionnement	14 432,3	14 432,3
Capital	10 264,9	12 928,7
Intérêt	5 795,2	9 221,6
Support	1 675 001,5	1 592 717,1
Total du portefeuille	1 723 295,2	1 647 601,0

Programme 1 Direction du Ministère

Éléments	2007-2008			2006-2007	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Direction et services à la gestion	31 254,1	1 231,0	1 185,0	31 208,1	31 496,8
2. Institut de la statistique du Québec	14 322,5	-	-	14 322,5	14 291,0
	45 576,6	1 231,0	1 185,0	45 530,6	45 787,8
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18)					
Élément 1				9,6	9,6
Crédits reportés					
Loi n° 1 sur les crédits, 2005-2006 (2005, c. 9)				-	1 242,0
Crédit à voter				45 521,0	44 536,2

Ce programme vise à assurer la direction du Ministère et les services centraux en matière de planification, de coordination, d'affaires publiques et de soutien à la gestion. Il vise aussi à fournir des informations statistiques sur la situation du Québec.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments		2007-2008	2006-2007
	1	2		
		(000 \$)		
Rémunération	13 864,8	-	13 864,8	13 864,8
Fonctionnement	17 189,3	-	17 189,3	16 633,8
Transfert	200,0	14 322,5	14 522,5	14 491,0
	31 254,1	14 322,5	45 576,6	44 989,6
Effectif total	147	-	147	145
Budget d'investissements				
Immobilisations	1 181,0	-	1 181,0	1 213,5
Prêts, placements et avances	4,0	-	4,0	4,0
	1 185,0	-	1 185,0	1 217,5

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2008-2009, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2007-2008, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

Programme 3

Service de la dette et intérêts sur le compte des régimes de retraite

Éléments	2007-2008			2006-2007	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Service de la dette directe	4 923 000,0	-	-	4 923 000,0	4 324 000,0
2. Intérêts sur le compte des régimes de retraite	2 321 000,0	-	-	2 321 000,0	2 643 000,0
	<u>7 244 000,0</u>	-	-	7 244 000,0	6 967 000,0
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'administration financière, (L.R.Q., c. A-6.001)					
Élément 1				4 923 000,0	4 324 000,0
Voir lois ci-dessous *					
Élément 2				2 321 000,0	2 643 000,0
Crédit à voter				-	-

Ce programme vise à pourvoir au paiement des intérêts sur la dette directe et le compte des régimes de retraite.

* Les crédits permanents réfèrent aux lois suivantes : Loi sur le régime de retraite des fonctionnaires, (L.R.Q., c. R-12), Loi sur le régime de retraite de certains enseignants, (L.R.Q., c. R-9.1), Loi sur le régime de retraite des enseignants, (L.R.Q., c. R-11), Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics, (L.R.Q., c. R-10), Loi sur les conditions de travail et le régime de retraite des membres de l'Assemblée nationale, (L.R.Q., c. C-52.1), Loi sur le régime de retraite des agents de la paix en services correctionnels, (L.R.Q., c. R-9.2), Loi sur les tribunaux judiciaires, (L.R.Q., c. T-16), Loi sur la police, (L.R.Q., c. P-13.1) et Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement (L.R.Q., c. R-12.1).

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments		2007-2008	2006-2007
	1	2		
		(000 \$)		
Service de la dette	4 923 000,0	2 321 000,0	7 244 000,0	6 967 000,0
	<u>4 923 000,0</u>	<u>2 321 000,0</u>	7 244 000,0	6 967 000,0

Crédits affectés à un fonds spécial

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Programme 2 - Politiques budgétaires et fiscales, analyses économiques et direction des activités financières et comptables du gouvernement		
Fonds de financement	-	-
Fonds du centre financier de Montréal	450,0	450,0
Total du portefeuille	450,0	450,0
Effectif total	17	17

Ventilation par catégories de dépenses

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Fonctionnement	450,0	450,0
Total du portefeuille	450,0	450,0

Crédits de transfert

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Programme 1 - Direction du Ministère		
Institut de la statistique du Québec	14 322,5	14 291,0
Autres crédits de transfert	200,0	200,0
Total du programme 1	14 522,5	14 491,0
Programme 2 - Politiques budgétaires et fiscales, analyses économiques et direction des activités financières et comptables du gouvernement		
Autres crédits de transfert	4 037,8	4 037,8
Total du portefeuille	18 560,3	18 528,8

Ventilation par bénéficiaires

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Entreprises et organismes d'État	14 322,5	14 291,0
Organismes à but non lucratif	4 237,8	4 237,8
Total du portefeuille	18 560,3	18 528,8

Ventilation par catégories de dépenses

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Rémunération	11 384,5	11 958,4
Fonctionnement	2 938,0	2 332,6
Support	4 237,8	4 237,8
Total du portefeuille	18 560,3	18 528,8

Immigration et Communautés culturelles

Programmes	2007-2008			2006-2007	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Immigration, intégration et communautés culturelles	110 585,5	2 551,7	6 712,0	114 745,8	108 324,4
2. Organisme relevant du ministre	727,8	8,0	3,0	722,8	721,2
	<u>111 313,3</u>	<u>2 559,7</u>	<u>6 715,0</u>	115 468,6	109 045,6
Moins : Crédits permanents				9,6	9,6
Crédits à voter				115 459,0	109 036,0

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2007-2008	2006-2007
		(000 \$)
Rémunération	58 029,7	56 229,7
Fonctionnement	23 367,1	19 744,1
Transfert	29 916,5	29 916,5
Total	111 313,3	105 890,3
Effectif des programmes	969	984
Effectif total	969	984
Budget d'investissements		
Immobilisations	6 531,0	5 531,0
Prêts, placements et avances	184,0	184,0
Total	6 715,0	5 715,0

Crédit au net

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Programme 1 - Immigration, intégration et communautés culturelles		
Dépenses du programme (excluant amortissement)	108 033,8	102 612,4
Moins : Revenus associés au crédit au net	7 800,0	7 800,0
Crédit au net	100 233,8	94 812,4

Les revenus associés à ce crédit au net proviennent de la tarification de l'analyse des dossiers relatifs à la sélection des immigrants.

Dans la mesure où le montant du crédit au net n'est pas dépassé, une augmentation des revenus donne droit à une hausse du crédit de ce programme d'un montant équivalent aux revenus compris entre 7 800 000 \$ et 30 000 000 \$ et d'un montant équivalent à 50 % des revenus qui excèdent 30 000 000 \$.

Crédits de transfert

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Programme 1 - Immigration, intégration et communautés culturelles		
Exercice de la citoyenneté	243,0	243,0
Programme d'accompagnement des nouveaux arrivants	7 460,0	7 460,0
Programme d'accueil et d'installation des réfugiés	2 250,0	2 250,0
Programme d'aide financière pour l'intégration linguistique des immigrants	11 088,0	11 088,0
Programme d'appui aux relations civiques et interculturelles	1 500,0	1 500,0
Programme de reconnaissance et de soutien des organismes communautaires autonomes engagés dans les champs de mission du Ministère	629,0	629,0
Programme de soutien à des projets afin de faciliter l'admission aux ordres professionnels	4 000,0	4 000,0
Programme régional d'intégration	2 416,5	2 416,5
Autres crédits de transfert	330,0	330,0
Total du programme 1	29 916,5	29 916,5
Total du portefeuille	29 916,5	29 916,5

Ventilation par bénéficiaires

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Municipalités	1 700,0	1 700,0
Organismes à but non lucratif	14 878,5	14 878,5
Personnes	13 338,0	13 338,0
Total du portefeuille	29 916,5	29 916,5

Ventilation par catégories de dépenses

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Support	29 916,5	29 916,5
Total du portefeuille	29 916,5	29 916,5

Justice

Programmes	2007-2008			2006-2007	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	
			(000 \$)	Crédits	
1. Activité judiciaire	79 582,1	-	1 652,2	81 234,3	78 897,9
2. Administration de la justice	269 416,4	14 590,4	17 010,2	271 836,2	269 713,1
3. Justice administrative	10 230,8	-	3,0	10 233,8	10 166,1
4. Aide aux justiciables	209 424,9	87,8	321,0	209 658,1	209 144,4
5. Organisme de protection relevant du ministre	7 895,3	141,1	34,4	7 788,6	7 633,1
6. Poursuites criminelles et pénales	59 317,8	350,0	4 128,6	63 096,4	58 927,8
	635 867,3	15 169,3	23 149,4	643 847,4	634 482,4
Moins : Crédits permanents				125 938,1	123 835,0
Crédits à voter				517 909,3	510 647,4

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Rémunération	261 725,5	260 167,2
Fonctionnement	165 899,4	164 037,4
Affectation à un fonds spécial	1 333,7	1 333,7
Transfert	201 408,7	200 816,5
Créances douteuses et autres	5 500,0	5 500,0
Total	635 867,3	631 854,8
Effectif des programmes	3 635	3 691
Effectif des fonds spéciaux	329	336
Effectif total	3 964	4 027
Budget d'investissements		
Immobilisations	23 106,3	17 753,8
Prêts, placements et avances	43,1	43,1
Total	23 149,4	17 796,9

Programme 5

Organisme de protection relevant du ministre

Élément	2007-2008			2006-2007
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits
				Crédits
				(000 \$)
1. Office de la protection du consommateur	7 895,3	141,1	34,4	7 788,6
Crédit à voter*				7 788,6
				7 633,1

Ce programme géré par l'Office de la protection du consommateur vise à assurer la protection des droits des citoyens en regard de l'application de la Loi sur la protection du consommateur (L.R.Q., c. P-40.1).

* Comprenant un crédit au net dont les modalités sont décrites à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	Élément	2007-2008	2006-2007
		(000 \$)		
Rémunération	6 168,7		6 168,7	6 041,0
Fonctionnement	1 725,6		1 725,6	1 698,8
Transfert	1,0		1,0	-
	7 895,3		7 895,3	7 739,8
Effectif total	111		111	113
Budget d'investissements				
Immobilisations	33,4		33,4	33,4
Prêts, placements et avances	1,0		1,0	1,0
	34,4		34,4	34,4

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2008-2009, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2007-2008, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

Programme 6

Poursuites criminelles et pénales

Élément	2007-2008			2006-2007
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits
			(000 \$)	Crédits
1. Directeur des poursuites criminelles et pénales	59 317,8	350,0	4 128,6	58 927,8
Crédit à voter				58 927,8
				63 096,4

Ce programme géré par le Directeur des poursuites criminelles et pénales permet à ce dernier d'agir comme poursuivant dans les matières criminelles et pénales.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	Élément	2007-2008	2006-2007
		(000 \$)		
Rémunération	46 665,6		46 665,6	46 672,1
Fonctionnement	12 652,2		12 652,2	11 522,9
	59 317,8		59 317,8	58 195,0
Effectif total	536		536	555
Budget d'investissements				
Immobilisations	4 128,6		4 128,6	732,8
	4 128,6		4 128,6	732,8

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2008-2009, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2007-2008, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant la partie « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

Crédit au net

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Programme 5 - Organisme de protection relevant du ministre		
Dépenses du programme (excluant amortissement)	7 754,2	7 598,7
Moins : Revenus associés au crédit au net	1 128,0	1 128,0
Crédit au net	6 626,2	6 470,7

Ce crédit au net concerne les activités de l'Office de la protection du consommateur dont la mission consiste à protéger le consommateur. Les revenus de l'Office proviennent principalement de l'émission de permis et de la tarification d'activités d'enquête.

Dans la mesure où le montant du crédit au net n'est pas dépassé, une augmentation des revenus donne droit à une hausse du crédit de ce programme d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent 1 128 000 \$.

Crédits affectés à un fonds spécial

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Programme 2 - Administration de la justice		
Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels	10,1	10,1
Fonds de l'état civil	-	-
Fonds des registres du ministère de la Justice	1 323,6	1 323,6
Total du portefeuille	1 333,7	1 333,7
Effectif total	329	336

Ventilation par catégories de dépenses

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Fonctionnement	1 333,7	1 333,7
Total du portefeuille	1 333,7	1 333,7

Crédits de transfert

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Programme 2 - Administration de la justice		
Autres crédits de transfert	1 767,7	1 723,9
Programme 3 - Justice administrative		
Contribution du ministère de la Justice au Tribunal administratif du Québec	9 835,9	9 775,5
Programme 4 - Aide aux justiciables		
Actes de civisme	882,4	882,4
Aide juridique	50 255,3	50 153,3
Commission des services juridiques	81 710,9	82 827,0
Fonds d'aide aux recours collectifs - aide aux bénéficiaires	298,2	298,2
Fonds d'aide aux recours collectifs - fonctionnement	421,7	420,6
Indemnisation des victimes d'actes criminels	56 235,6	54 735,6
Total du programme 4	189 804,1	189 317,1
Programme 5 - Organisme de protection relevant du ministre		
Bourse d'étude	1,0	-
Total du portefeuille	201 408,7	200 816,5

Ventilation par bénéficiaires

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Entreprises et organismes d'État	91 968,5	93 023,1
Organismes à but non lucratif	1 767,7	1 723,9
Personnes	107 672,5	106 069,5
Total du portefeuille	201 408,7	200 816,5

Ventilation par catégories de dépenses

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Rémunération	73 036,6	74 326,0
Fonctionnement	18 109,1	17 874,3
Capital	522,8	522,8
Support	109 740,2	108 093,4
Total du portefeuille	201 408,7	200 816,5

Relations internationales

Programme	2007-2008			2006-2007
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits
			(000 \$)	
1. Affaires internationales	116 210,3	2 795,0	12 622,0	113 817,1
Moins :				
Crédits permanents				109,6
Crédits reportés				714,6
Crédit à voter				112 992,9
				125 927,7

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Rémunération	48 693,0	46 725,9
Fonctionnement	35 184,5	31 840,9
Transfert	32 332,8	25 330,4
Total	116 210,3	103 897,2
Effectif du programme	581	593
Effectif total	581	593
Budget d'investissements		
Immobilisations	12 022,0	11 977,3
Prêts, placements et avances	600,0	600,0
Total	12 622,0	12 577,3

Programme 1 Affaires internationales

Éléments	2007-2008			2006-2007	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Direction, analyse et politiques	12 260,5	-	-	12 260,5	11 584,1
2. Représentation du Québec à l'étranger	42 252,4	1 689,0	11 162,0	51 725,4	49 191,8
3. Affaires bilatérales et francophonie	34 254,4	-	-	34 254,4	28 343,7
4. Protocole, missions, événements et services ministériels	19 443,0	1 106,0	1 460,0	19 797,0	20 697,5
5. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la réalisation de la Politique internationale du Québec*	8 000,0	-	-	8 000,0	4 000,0
	116 210,3	2 795,0	12 622,0	126 037,3	113 817,1
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18)					
Élément 1				109,6	109,6
Crédits reportés					
Loi n° 1 sur les crédits, 2005-2006 (2005, c. 9)				-	714,6
Crédit à voter				125 927,7	112 992,9

Ce programme vise à planifier, organiser et diriger l'action du gouvernement du Québec à l'étranger ainsi que celle de ses ministères et organismes.

* Le solde des crédits transférés à partir de cette provision pourra y être retourné et faire l'objet d'une nouvelle utilisation aux conditions déterminées par le Conseil du trésor.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments					2007-2008	2006-2007
	1	2	3	4	5		
			(000 \$)				
Rémunération	4 985,2	26 830,9	5 867,0	11 009,9	-	48 693,0	46 725,9
Fonctionnement	1 337,9	15 421,5	2 047,6	8 377,5	8 000,0	35 184,5	31 840,9
Transfert	5 937,4	-	26 339,8	55,6	-	32 332,8	25 330,4
	12 260,5	42 252,4	34 254,4	19 443,0	8 000,0	116 210,3	103 897,2
Effectif total	71	248	103	159	-	581	593
Budget d'investissements							
Immobilisations	-	10 562,0	-	1 460,0	-	12 022,0	11 977,3
Prêts, placements et avances	-	600,0	-	-	-	600,0	600,0
	-	11 162,0	-	1 460,0	-	12 622,0	12 577,3

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits des éléments 1, 2, 3 et 4 de ce programme peut être reporté en 2008-2009, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2007-2008, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter alloué à ces éléments, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ces éléments sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

Crédits de transfert

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Programme 1 - Affaires internationales		
Francophonie	15 259,5	9 071,2
Organismes voués à la jeunesse	4 865,6	4 866,3
Programmes de coopération	1 931,6	1 922,5
Québec sans frontières et autres	3 422,6	3 412,6
Soutien à l'implantation d'organisations internationales	4 036,4	3 562,2
Subventions dans le cadre des affaires bilatérales	860,5	858,5
Autres crédits de transfert	1 956,6	1 637,1
Total du programme 1	32 332,8	25 330,4
Total du portefeuille	32 332,8	25 330,4

Ventilation par bénéficiaires

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Entreprises et organismes d'État	1 050,0	975,7
Institutions d'enseignement	1 262,0	1 262,0
Organismes à but non lucratif	27 930,4	21 002,3
Personnes	2 090,4	2 090,4
Total du portefeuille	32 332,8	25 330,4

Ventilation par catégories de dépenses

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Rémunération	850,0	850,0
Fonctionnement	200,0	125,7
Support	31 282,8	24 354,7
Total du portefeuille	32 332,8	25 330,4

Ressources naturelles et Faune

Programme	2007-2008			2006-2007
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits
			(000 \$)	
1. Gestion des ressources naturelles et fauniques	448 947,2	15 734,4	30 649,7	407 851,5
Moins :				
Crédits permanents				15 104,6
Crédits reportés				-
Crédit à voter				448 757,9
				401 870,3

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Rémunération	139 783,4	141 030,8
Fonctionnement	87 550,1	69 535,9
Affectation à un fonds spécial	194 590,7	161 204,2
Transfert	26 948,0	21 090,3
Créances douteuses et autres	75,0	75,0
Total	448 947,2	392 936,2
Effectif du programme	2 316	2 361
Effectif des fonds spéciaux	1 945	1 990
Effectif total	4 261	4 351
Budget d'investissements		
Immobilisations	30 539,3	30 539,3
Prêts, placements et avances	110,4	110,4
Total	30 649,7	30 649,7

Programme 1 Gestion des ressources naturelles et fauniques

Éléments	2007-2008			2006-2007	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Connaissance et gestion du territoire	9 917,4	1 050,1	2 780,0	11 647,3	11 980,1
2. Gestion de la ressource forestière	103 862,7	-	-	103 862,7	58 481,0
3. Protection et mise en valeur de la ressource faunique	66 640,5	1 544,1	3 412,8	68 509,2	68 424,8
4. Développement et gestion des ressources énergétiques et minérales	65 553,3	3 081,2	3 168,0	65 640,1	60 437,4
5. Direction du Ministère et services à la gestion	49 390,6	6 319,0	14 083,2	57 154,8	57 962,5
6. Opérations régionales	149 021,4	3 660,0	7 181,7	152 543,1	146 060,4

Suite à la page 155

Ce programme vise à assurer le développement, la protection, la connaissance et la mise en valeur du territoire québécois et des ressources fauniques, forestières, minières et énergétiques dans une perspective de développement durable et de gestion intégrée.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments						Sous-total
	1	2	3	4	5	6	
			(000 \$)				
Rémunération	6 788,6	-	40 940,1	17 126,8	30 869,5	40 978,4	136 703,4
Fonctionnement	3 127,8	15 000,0	17 586,8	17 463,1	17 971,1	14 920,0	86 068,8
Affectation à un fonds spécial	-	88 842,7	-	24 400,0	-	81 348,0	194 590,7
Transfert	1,0	20,0	8 038,6	6 563,4	550,0	11 775,0	26 948,0
Créances douteuses et autres	-	-	75,0	-	-	-	75,0
	9 917,4	103 862,7	66 640,5	65 553,3	49 390,6	149 021,4	444 385,9
Effectif total	104	-	669	274	565	660	2 272
Budget d'investissements							
Immobilisations	2 780,0	-	3 412,8	3 168,0	13 972,8	7 181,7	30 515,3
Prêts, placements et avances	-	-	-	-	110,4	-	110,4
	2 780,0	-	3 412,8	3 168,0	14 083,2	7 181,7	30 625,7

Crédit au net

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Programme 1 - Gestion des ressources naturelles et fauniques		
Dépenses du programme (excluant amortissement)	433 212,8	377 201,8
Moins : Revenus associés au crédit au net	90,0	90,0
Crédit au net	433 122,8	377 111,8

Ce crédit au net vise les activités de Faune Québec et le tirage au sort des terrains de villégiature sur les terres publiques.

- Faune Québec

Ce crédit au net concerne les activités de Faune Québec relatives à la remise en état d'un habitat faunique lorsqu'un tiers est reconnu coupable d'avoir commis une infraction. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent des frais réclamés aux contrevenants qui ont refusé d'entreprendre les travaux de remise en état, lesquels ont été alors exécutés par Faune Québec.

Dans la mesure où le montant du crédit au net n'est pas dépassé, une augmentation des revenus donne droit à une hausse du crédit de ce programme d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent 30 000 \$.

- Tirage au sort des terrains de villégiature sur les terres publiques

Ce crédit au net concerne les activités de tirage au sort des terrains de villégiature sur les terres publiques. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent de l'inscription des participants au tirage.

Dans la mesure où le montant du crédit au net n'est pas dépassé, une augmentation des revenus donne droit à une hausse du crédit de ce programme d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent 60 000 \$.

Crédits affectés à un fonds spécial

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Programme 1 - Gestion des ressources naturelles et fauniques		
Fonds d'information foncière	-	-
Fonds d'information géographique	-	-
Fonds forestier	170 190,7	136 804,2
Fonds relatif à la tempête de verglas	24 400,0	24 400,0
Total du portefeuille	194 590,7	161 204,2
Effectif total	1 945	1 990

Ventilation par catégories de dépenses

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Rémunération	75 778,4	62 981,3
Fonctionnement	49 969,9	31 455,5
Capital	12 400,0	12 400,0
Intérêt	15 780,0	14 180,0
Support	40 662,4	40 187,4
Total du portefeuille	194 590,7	161 204,2

Crédits de transfert

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Programme 1 - Gestion des ressources naturelles et fauniques		
Agence de l'efficacité énergétique	-	2 094,5
Aide à la recherche et au développement	882,8	1 041,8
Aide à l'exploration minérale	1 809,2	1 809,2
Assistance à l'industrie minérale	214,2	214,2
Commissions régionales sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT)	11 775,0	4 125,0
Enfouissement des fils électriques	2 323,9	2 323,9
Extension du réseau gazier	1 333,3	1 333,3
Prêts forestiers	20,0	20,0
Soutien dans les milieux autochtones	7 813,6	7 352,4
Autres crédits de transfert	776,0	776,0
Total du programme 1	26 948,0	21 090,3
Total du portefeuille	26 948,0	21 090,3

Ventilation par bénéficiaires

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Entreprises	1 416,7	1 562,6
Entreprises et organismes d'État	2 066,0	4 215,5
Institutions d'enseignement	250,0	145,9
Municipalités	9 831,5	9 315,3
Organismes à but non lucratif	13 382,8	5 850,0
Personnes	1,0	1,0
Total du portefeuille	26 948,0	21 090,3

Ventilation par catégories de dépenses

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Rémunération	-	2 054,5
Fonctionnement	306,0	361,0
Capital	-	40,0
Intérêt	5 437,2	5 437,2
Support	21 204,8	13 197,6
Total du portefeuille	26 948,0	21 090,3

Revenu

Programme	2007-2008			2006-2007
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits
			(000 \$)	
1. Administration fiscale	926 638,2	1 848,5	11 929,9	1 076 989,4
Moins :				
Crédits permanents				410 435,5
Crédits reportés				-
Crédit à voter				512 778,1

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Rémunération	308 133,7	304 866,4
Fonctionnement	116 341,1	128 502,3
Affectation à un fonds spécial	118 893,4	108 506,0
Transfert	123,6	123,6
Créances douteuses et autres	383 146,4	522 745,2
Total	926 638,2	1 064 743,5
Effectif du programme	5 912	5 999
Effectif du Compte de gestion T.P.S.	1 431	1 456
Effectif des fonds spéciaux	1 386	1 397
Effectif total	8 729	8 852
Budget d'investissements		
Immobilisations	11 913,9	14 078,4
Prêts, placements et avances	16,0	16,0
Total	11 929,9	14 094,4

Crédits affectés à un fonds spécial

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Programme 1 - Administration fiscale		
Fonds de perception	40 899,4	35 884,8
Fonds des pensions alimentaires	39 972,8	40 120,1
Fonds des technologies de l'information du ministère du Revenu	38 021,2	32 501,1
Total du portefeuille	118 893,4	108 506,0
Effectif total	1 386	1 397

Ventilation par catégories de dépenses

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Rémunération	66 289,0	61 661,3
Fonctionnement	12 847,4	12 607,8
Capital	34 415,1	28 895,0
Intérêt	5 341,9	5 341,9
Total du portefeuille	118 893,4	108 506,0

Crédits de transfert

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Programme 1 - Administration fiscale		
Subventions à des organismes	123,6	123,6
Total du portefeuille	123,6	123,6

Ventilation par bénéficiaires

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Organismes à but non lucratif	123,6	123,6
Total du portefeuille	123,6	123,6

Ventilation par catégories de dépenses

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Support	123,6	123,6
Total du portefeuille	123,6	123,6

Programme 1 Fonctions nationales

Éléments	2007-2008			2006-2007	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Direction et gestion ministérielle	92 672,4	1 521,6	1 272,0	92 422,8	90 609,2
2. Organismes-conseils	9 440,8	-	-	9 440,8	9 297,4
3. Activités nationales	205 223,0	-	-	205 223,0	203 743,4
	<u>307 336,2</u>	<u>1 521,6</u>	<u>1 272,0</u>	307 086,6	<u>303 650,0</u>
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18)					
Élément 1				9,6	19,2
Loi sur la protection de la santé publique, (L.R.Q., c. P-35)					
Élément 3				418,5	418,5
Crédit à voter				306 658,5	<u>303 212,3</u>

Ce programme vise à procurer au Ministère et aux organismes-conseils les ressources et les services nécessaires pour établir, mettre en oeuvre et contrôler leurs programmes de santé et de services sociaux. Il vise également à permettre la participation de la population à la définition de ses besoins, à assurer la coordination nationale du développement et de la prestation des services de santé et des services sociaux et à financer les activités nationales.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments			2007-2008	2006-2007
	1	2	3		
			(000 \$)		
Rémunération	45 195,9	4 695,1	-	49 891,0	50 036,9
Fonctionnement	47 476,5	4 645,7	6 324,3	58 446,5	62 938,9
Transfert	-	100,0	198 898,7	198 998,7	190 861,2
	<u>92 672,4</u>	<u>9 440,8</u>	<u>205 223,0</u>	307 336,2	<u>303 837,0</u>
Effectif total	742	63	-	805	825
Budget d'investissements					
Immobilisations	1 272,0	-	-	1 272,0	1 272,0
	<u>1 272,0</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	1 272,0	<u>1 272,0</u>

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2008-2009, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2007-2008, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

Programme 2

Fonctions régionales

Éléments	2007-2008			2006-2007	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Agences de la santé et des services sociaux	92 889,2	-	-	92 889,2	90 350,9
2. Établissements de santé et de services sociaux	14 221 045,7	-	-	14 221 045,7	13 396 177,0
3. Organismes communautaires et autres organismes	370 997,9	-	-	370 997,9	347 354,4
4. Activités connexes	2 034 644,6	-	-	2 034 644,6	1 980 923,2
5. Service de la dette	613 511,5	-	-	613 511,5	580 824,8
	17 333 088,9	-	-	17 333 088,9	16 395 630,3
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics, (L.R.Q., c. R-10) Élément 4				569 081,4	613 481,0
Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement, (L.R.Q., c. R-12.1) Élément 4				87 550,4	85 414,0
Fonds des services de santé*					
Loi sur la Régie de l'assurance maladie du Québec, (L.R.Q., c. R-5) Élément 2				2 576 000,0	2 537 500,0
Crédit à voter				14 100 457,1	13 159 235,3

Ce programme vise à assurer à la population les services favorisant l'atteinte des objectifs définis par la Politique de la santé et du bien-être en matière d'adaptation sociale, de santé physique, de santé publique, de santé mentale et d'intégration sociale.

* Note concernant les crédits relatifs au Fonds des services de santé

Le montant prévu en 2007-2008 au titre des crédits permanents escompte un ajustement éventuel pour corriger les sommes imputées sur le Fonds des services de santé au cours des années antérieures. Cela n'a pas pour effet de modifier le total des dépenses prévues à ce programme.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments					2007-2008	2006-2007
	1	2	3	4	5		
			(000 \$)				
Fonctionnement	-	-	-	20 039,0	-	20 039,0	19 607,6
Transfert	92 889,2	14 221 045,7	370 997,9	2 014 605,6	613 511,5	17 313 049,9	16 376 022,7
	92 889,2	14 221 045,7	370 997,9	2 034 644,6	613 511,5	17 333 088,9	16 395 630,3

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2008-2009, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2007-2008, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant la partie « Transfert ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance. De plus, sous réserve de l'autorisation du Conseil du trésor, le solde non utilisé des crédits de transfert de l'élément 5 peut être reporté en 2008-2009 jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter alloué à la partie « Transfert » de cet élément.

Programme 3 Office des personnes handicapées du Québec

Élément	2007-2008			2006-2007
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits
			(000 \$)	Crédits
1. Administration et soutien à l'intégration des personnes handicapées	12 353,6	116,3	100,0	11 716,9
Crédit à voter				12 337,3
				11 716,9

Ce programme vise à assurer l'exercice des droits des personnes handicapées.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	Élément	2007-2008	2006-2007
		(000 \$)		
Rémunération	8 917,1		8 917,1	8 657,8
Fonctionnement	2 522,7		2 522,7	2 181,3
Transfert	913,8		913,8	894,1
	12 353,6		12 353,6	11 733,2
Effectif total	139		139	141
Budget d'investissements				
Immobilisations	100,0		100,0	100,0
	100,0		100,0	100,0

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2008-2009, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2007-2008, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

Crédits affectés à un fonds spécial

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Programme 5 - Promotion et développement de la Capitale-Nationale		
Fonds de développement régional	1 698,6	1 698,7
Total du portefeuille	1 698,6	1 698,7

Ventilation par catégories de dépenses

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Support	1 698,6	1 698,7
Total du portefeuille	1 698,6	1 698,7

Crédits de transfert

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Programme 1 - Fonctions nationales		
Programme d'intervention - hépatite C	4 834,7	1 745,0
Services hospitaliers hors-Québec	120 932,2	116 685,0
Autres crédits de transfert	73 231,8	72 431,2
Total du programme 1	198 998,7	190 861,2
Programme 2 - Fonctions régionales		
Achat de vaccins et de produits biologiques	69 830,8	61 140,2
Agences de la santé et des services sociaux	92 889,2	90 350,9
Aide financière aux personnes handicapées pour divers besoins spéciaux	84 416,1	81 190,5
Contribution gouvernementale aux régimes de retraite	656 631,8	698 895,0
Établissements privés	397 746,0	384 689,3
Établissements publics	13 671 957,7	12 866 032,0
Loyer CHQ - établissements du réseau	151 342,0	145 455,7
Organismes communautaires	364 310,1	341 013,2
Programme d'exonération financière pour les services d'aide domestique	59 438,5	53 738,5
Rémunération des internes et résidents	145 382,8	126 810,9
Ressources de type familial	212 038,2	199 589,1
Santé publique	69 695,8	65 870,2
Service de la dette	613 511,5	580 824,8
Système du sang	298 338,8	281 811,2
Transporteurs ambulanciers	215 636,9	195 587,3
Autres crédits de transfert	209 883,7	203 023,9
Total du programme 2	17 313 049,9	16 376 022,7
Programme 3 - Office des personnes handicapées du Québec		
Subventions aux organismes de promotion des droits des personnes handicapées	913,8	894,1
Programme 4 - Régie de l'assurance maladie du Québec		
Aides techniques	128 526,1	123 298,3
Bourses d'études et de recherche	9 948,0	9 948,0
Frais afférents à l'administration du régime d'assurance maladie	78 141,3	73 969,0
Services dentaires	110 889,1	108 848,0
Services médicaux	3 670 410,9	3 340 634,6
Services optométriques	36 276,4	33 803,0
Services pharmaceutiques et médicaments	2 101 569,5	1 957 519,6
Total du programme 4	6 135 761,3	5 648 020,5
Programme 5 - Promotion et développement de la Capitale-Nationale		
Aide à la ville de Québec	2 800,0	-
Centres locaux de développement de la région de la Capitale-Nationale	4 658,8	5 592,3
Commission de la capitale nationale du Québec	15 869,6	13 874,5
Fêtes du 400e anniversaire de la Ville de Québec	20 750,2	10 000,0
Fonds de développement économique de la région de la Capitale-Nationale	5 828,7	5 828,7
Total du programme 5	49 907,3	35 295,5
Total du portefeuille	23 698 631,0	22 251 094,0

Crédits de transfert (suite)**Ventilation par bénéficiaires**

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Entreprises	130 836,0	118 204,8
Entreprises et organismes d'État	316 781,7	305 623,3
Établissements de santé et de services sociaux	16 444 932,0	15 565 614,4
Municipalités	7 800,0	5 000,0
Organismes à but non lucratif	428 059,4	390 042,9
Personnes	6 370 221,9	5 866 608,6
Total du portefeuille	23 698 631,0	22 251 094,0

Ventilation par catégories de dépenses

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Rémunération	16 400 014,0	15 482 368,1
Fonctionnement	3 812 035,2	3 503 871,1
Capital	350 659,7	336 042,0
Intérêt	291 847,1	272 421,9
Support	2 844 075,0	2 656 390,9
Total du portefeuille	23 698 631,0	22 251 094,0

Sécurité publique

Programmes	2007-2008			2006-2007
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits
			(000 \$)	
1. Sécurité, prévention et gestion interne	455 877,3	4 711,1	14 724,4	438 529,4
2. Sûreté du Québec	507 695,3	12 700,0	43 412,1	480 611,7
3. Organismes relevant du ministre	28 216,4	-	3 230,3	29 212,3
	991 789,0	17 411,1	61 366,8	948 353,4
Moins : Crédits permanents				4 448,2
Crédits à voter				1 031 296,5

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2007-2008	2006-2007
		(000 \$)
Rémunération	472 879,7	449 303,0
Fonctionnement	269 033,8	255 626,2
Affectation à un fonds spécial	198 581,0	177 679,3
Transfert	51 263,5	50 936,0
Créances douteuses et autres	31,0	31,0
Total	991 789,0	933 575,5
Effectif des programmes	7 037	7 052
Effectif du fonds spécial	4 404	4 404
Effectif total	11 441	11 456
Budget d'investissements		
Immobilisations	61 300,4	31 933,5
Prêts, placements et avances	66,4	71,4
Total	61 366,8	32 004,9

Programme 1 Sécurité, prévention et gestion interne

Éléments	2007-2008			2006-2007	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
	(000 \$)				
1. Direction et services supports à la gestion	20 089,5	-	10,0	20 099,5	20 072,5
2. Services correctionnels	226 578,4	-	10,0	226 588,4	212 235,7
3. Expertises judiciaires	6 119,4	-	-	6 119,4	6 142,7
4. Affaires policières et sécurité-protection	73 662,5	-	10,0	73 672,5	70 810,7
5. Sécurité civile et sécurité incendie	15 804,1	-	4,5	15 808,6	17 339,5

Suite à la page 177

Ce programme vise à planifier, diriger et coordonner les ressources requises pour la gestion des programmes. Il vise également à protéger la société en suscitant sa participation à l'administration de la justice et en assurant aux adultes en probation, détention et libération conditionnelle des services pour faciliter leur réinsertion sociale, à fournir des expertises diverses en matière judiciaire, à assurer la sécurité des personnes et de leurs biens de même que de certains édifices gouvernementaux, à assurer l'inspection des services de police et à financer les services policiers autochtones. Il comprend un poste de gestion centrale où sont imputées des dépenses faites au bénéfice des éléments de ce programme et de certains autres programmes du Ministère.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments					Sous-total
	1	2	3	4	5	
	(000 \$)					
Rémunération	17 385,4	167 645,0	4 770,9	19 548,1	10 752,4	220 101,8
Fonctionnement	2 477,7	58 718,3	1 348,5	7 060,4	1 283,7	70 888,6
Transfert	226,4	215,1	-	47 054,0	3 768,0	51 263,5
Créances douteuses et autres	-	-	-	-	-	-
	20 089,5	226 578,4	6 119,4	73 662,5	15 804,1	342 253,9
Effectif total	290	3 136	134	318	168	4 046
Budget d'investissements						
Immobilisations	-	-	-	-	-	-
Prêts, placements et avances	10,0	10,0	-	10,0	4,5	34,5
	10,0	10,0	-	10,0	4,5	34,5

Programme 3

Organismes relevant du ministre

Éléments	2007-2008			2006-2007	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Régie des alcools, des courses et des jeux	11 299,5	-	2 943,0	14 242,5	13 992,0
2. Commission québécoise des libérations conditionnelles	5 571,3	-	172,1	5 743,4	3 526,3
3. Bureau du coroner	6 875,8	-	91,4	6 967,2	7 149,5
4. Commissaire à la déontologie policière	2 744,5	-	13,0	2 757,5	2 749,3
5. Comité de déontologie policière	1 725,3	-	10,8	1 736,1	1 795,2
	<u>28 216,4</u>	-	<u>3 230,3</u>	31 446,7	<u>29 212,3</u>
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur les loteries, les concours publicitaires et les appareils d'amusement, (L.R.Q., c. L-6)					
Élément 1				3,4	3,4
Crédit à voter				31 443,3	<u>29 208,9</u>

Ce programme vise à financer des interventions en matière de contrôle dans les secteurs de la vente et de la fabrication d'alcool, des jeux de hasard et d'amusement, des courses de chevaux, de même que des sports de combat. Il vise également à protéger la société tout en favorisant la réinsertion sociale de la personne détenue, à intervenir dans les cas de décès survenus en des circonstances obscures ou violentes et à permettre le traitement des plaintes contre des policiers relatives à leurs fonctions.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments					2007-2008	2006-2007
	1	2	3	4	5		
			(000 \$)				
Rémunération	8 612,5	3 065,1	3 636,5	2 378,4	1 249,5	18 942,0	18 347,4
Fonctionnement	2 687,0	2 506,2	3 239,3	366,1	475,8	9 274,4	7 540,6
	<u>11 299,5</u>	<u>5 571,3</u>	<u>6 875,8</u>	<u>2 744,5</u>	<u>1 725,3</u>	28 216,4	<u>25 888,0</u>
Effectif total	195	48	55	40	20	358	364
Budget d'investissements							
Immobilisations	2 935,3	170,9	88,4	12,0	6,8	3 213,4	3 307,4
Prêts, placements et avances	7,7	1,2	3,0	1,0	4,0	16,9	16,9
	<u>2 943,0</u>	<u>172,1</u>	<u>91,4</u>	<u>13,0</u>	<u>10,8</u>	3 230,3	<u>3 324,3</u>

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2008-2009, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2007-2008, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant la partie « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

Crédit au net

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Programme 2 - Sûreté du Québec		
Dépenses du programme (excluant amortissement)	494 995,3	-
Moins : Revenus associés au crédit au net	100,0	-
Crédit au net	494 895,3	-

Ce crédit au net vise les activités de vérification des déclarations relatives aux antécédents judiciaires effectuées par la Sûreté du Québec pour les commissions scolaires et les établissements d'enseignement privés.

Dans la mesure où le montant du crédit au net n'est pas dépassé, une augmentation des revenus donne droit à une hausse du crédit de ce programme d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent 100 000 \$.

Crédits affectés à un fonds spécial

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Programme 2 - Sûreté du Québec		
Fonds des services de police	198 581,0	177 679,3
Total du portefeuille	198 581,0	177 679,3
Effectif total	4 404	4 404

Ventilation par catégories de dépenses

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Rémunération	156 494,0	138 403,2
Fonctionnement	36 024,4	33 512,4
Capital	5 811,9	5 530,7
Intérêt	250,7	233,0
Total du portefeuille	198 581,0	177 679,3

Crédits de transfert

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Programme 1 - Sécurité, prévention et gestion interne		
Formation des policiers et des pompiers	8 005,4	8 005,4
Gangs de rue	2 000,0	2 000,0
Lutte contre le commerce illégal des produits du tabac	1 050,0	1 050,0
Prévention de la criminalité, santé et aide aux victimes	15 580,2	15 274,3
Sécurité civile	2 444,2	2 444,2
Sécurité incendie	-	1 370,0
Services policiers en milieu autochtone	21 213,2	19 821,6
Autres crédits de transfert	970,5	970,5
Total du programme 1	51 263,5	50 936,0
Total du portefeuille	51 263,5	50 936,0

Ventilation par bénéficiaires

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Entreprises et organismes d'État	8 005,4	8 005,4
Municipalités	41 193,4	40 865,9
Organismes à but non lucratif	620,5	620,5
Personnes	1 444,2	1 444,2
Total du portefeuille	51 263,5	50 936,0

Ventilation par catégories de dépenses

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Fonctionnement	8 005,4	8 005,4
Support	43 258,1	42 930,6
Total du portefeuille	51 263,5	50 936,0

Services gouvernementaux

Programme	2007-2008			2006-2007
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits
			(000 \$)	
1. Services gouvernementaux	83 637,7	500,0	22 125,0	93 521,9
Moins : Crédits permanents				9,6
Crédit à voter				105 262,7

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Rémunération	10 722,4	10 722,4
Fonctionnement*	72 603,3	60 862,5
Transfert	312,0	312,0
Total	83 637,7	71 896,9
Effectif du programme	147	151
Effectif du fonds spécial	160	162
Effectif total	307	313
Budget d'investissements		
Immobilisations	22 100,0	22 100,0
Prêts, placements et avances	25,0	25,0
Total	22 125,0	22 125,0

* Incluant, en 2006-2007, un redressement de 35 725 400 \$ de la supercatégorie « Transfert » à la supercatégorie « Fonctionnement » pour Services Québec.

Programme 1 Services gouvernementaux

Éléments	2007-2008			2006-2007	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Direction et services au portefeuille ministériel	64 440,3	500,0	1 525,0	65 465,3	55 724,5
2. Gouvernement en ligne	5 997,4	-	-	5 997,4	5 997,4
3. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la réalisation de projets reliés au gouvernement en ligne*	13 200,0	-	20 600,0	33 800,0	31 800,0
	<u>83 637,7</u>	<u>500,0</u>	<u>22 125,0</u>	<u>105 262,7</u>	<u>93 521,9</u>
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18)					
Élément 1				-	9,6
Crédit à voter				<u>105 262,7</u>	<u>93 512,3</u>

Ce programme regroupe les dépenses visant à offrir des services aux citoyens, aux entreprises, ainsi qu'à l'administration et aux réseaux gouvernementaux. On y retrouve également les sommes afférentes au gouvernement en ligne ainsi qu'une provision pour la réalisation de projets à cet égard.

* Le solde des crédits transférés à partir de cette provision pourra y être retourné et faire l'objet d'une nouvelle utilisation aux conditions déterminées par le Conseil du trésor.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments			2007-2008	2006-2007
	1	2	3		
			(000 \$)		
Rémunération	7 118,3	3 604,1	-	10 722,4	10 722,4
Fonctionnement	57 010,0	2 393,3	13 200,0	72 603,3	60 862,5
Transfert	312,0	-	-	312,0	312,0
	<u>64 440,3</u>	<u>5 997,4</u>	<u>13 200,0</u>	<u>83 637,7</u>	<u>71 896,9</u>
Effectif total	95	52	-	147	151
Budget d'investissements					
Immobilisations	1 500,0	-	20 600,0	22 100,0	22 100,0
Prêts, placements et avances	25,0	-	-	25,0	25,0
	<u>1 525,0</u>	<u>-</u>	<u>20 600,0</u>	<u>22 125,0</u>	<u>22 125,0</u>

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits des éléments 1 et 2 de ce programme peut être reporté en 2008-2009, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2007-2008, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter alloué à ces éléments, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ces éléments sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

Crédits affectés à un fonds spécial

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Programme 1 - Services gouvernementaux		
Fonds du service aérien gouvernemental	-	-
Total du portefeuille	-	-
Effectif total	160	162

Crédits de transfert

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Programme 1 - Services gouvernementaux		
Autres crédits de transfert	312,0	312,0
Total du portefeuille	312,0	312,0

Ventilation par bénéficiaires

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Organismes à but non lucratif	312,0	312,0
Total du portefeuille	312,0	312,0

Ventilation par catégories de dépenses

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Support	312,0	312,0
Total du portefeuille	312,0	312,0

Crédits affectés à un fonds spécial

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Programme 1 - Promotion et développement du tourisme		
Fonds de partenariat touristique	54 886,7	54 082,7
Total du portefeuille	54 886,7	54 082,7
Effectif total	326	332

Ventilation par catégories de dépenses

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Rémunération	15 793,3	15 793,3
Fonctionnement	13 409,1	11 855,1
Support	25 684,3	26 434,3
Total du portefeuille	54 886,7	54 082,7

Crédits de transfert

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Programme 1 - Promotion et développement du tourisme		
Régie des installations olympiques	30 240,0	30 340,0
Société du Centre des congrès de Québec	15 940,0	15 980,0
Société du Palais des congrès de Montréal	39 599,4	38 959,4
Total du programme 1	85 779,4	85 279,4
Total du portefeuille	85 779,4	85 279,4

Ventilation par bénéficiaires

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Entreprises et organismes d'État	85 779,4	85 279,4
Total du portefeuille	85 779,4	85 279,4

Ventilation par catégories de dépenses

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Rémunération	24 300,7	22 349,0
Fonctionnement	30 313,6	29 609,1
Capital	11 834,2	11 881,7
Intérêt	19 330,9	21 439,6
Total du portefeuille	85 779,4	85 279,4

Transports

Programmes	2007-2008			2006-2007
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits
			(000 \$)	
1. Infrastructures de transport	1 515 348,7	101 983,5	34 042,7	1 447 407,9
2. Systèmes de transport	460 515,9	1 695,0	2 340,8	461 161,7
3. Administration et services corporatifs	98 978,8	16 502,4	7 596,2	90 072,6
	<u>2 074 843,4</u>	<u>120 180,9</u>	<u>43 979,7</u>	<u>1 998 642,2</u>
Moins :				
Crédits permanents				144,6
Crédits reportés				-
Crédits à voter				<u>1 998 497,6</u>
				1 856 545,3
				422 764,1
				90 398,9
				1 853 772,5

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Rémunération	184 226,3	184 693,5
Fonctionnement	460 580,6	420 789,7
Affectation à un fonds spécial	901 279,1	806 573,9
Transfert	528 622,4	514 536,0
Créances douteuses et autres	135,0	335,3
Total	<u>2 074 843,4</u>	<u>1 926 928,4</u>
Effectif des programmes	3 494	3 637
Effectif des fonds spéciaux	2 494	2 485
Effectif total	<u>5 988</u>	<u>6 122</u>
Budget d'investissements		
Immobilisations	43 779,7	45 352,7
Prêts, placements et avances	200,0	200,0
Total	<u>43 979,7</u>	<u>45 552,7</u>

Programme 1 Infrastructures de transport

Éléments	2007-2008			2006-2007	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Construction des infrastructures de transport	1 001 928,1	101 983,5	11 083,4	911 028,0	817 469,7
2. Entretien des infrastructures de transport	416 217,1	-	22 959,3	439 176,4	407 252,6
3. Aide financière au réseau routier local	97 203,5	-	-	97 203,5	118 660,0
	<u>1 515 348,7</u>	<u>101 983,5</u>	<u>34 042,7</u>	<u>1 447 407,9</u>	<u>1 343 382,3</u>
Crédit à voter				1 447 407,9	1 343 382,3

Ce programme vise à assurer l'amélioration, la réfection, de même que l'entretien des infrastructures de transport terrestre, maritime et aérien.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments			2007-2008	2006-2007
	1	2	3		
			(000 \$)		
Rémunération	-	107 631,3	-	107 631,3	108 975,8
Fonctionnement	102 483,5	302 227,0	-	404 710,5	375 074,8
Affectation à un fonds spécial	899 444,6	1 834,5	-	901 279,1	806 573,9
Transfert	-	4 524,3	97 203,5	101 727,8	124 141,7
	<u>1 001 928,1</u>	<u>416 217,1</u>	<u>97 203,5</u>	<u>1 515 348,7</u>	<u>1 414 766,2</u>
Effectif total	-	2 420	-	2 420	2 536
Budget d'investissements					
Immobilisations	11 083,4	22 759,3	-	33 842,7	32 874,6
Prêts, placements et avances	-	200,0	-	200,0	200,0
	<u>11 083,4</u>	<u>22 959,3</u>	<u>-</u>	<u>34 042,7</u>	<u>33 074,6</u>

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2008-2009, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2007-2008, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter en excluant les parties « Affectation à un fonds spécial », « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance. De plus, sous réserve de l'autorisation du Conseil du trésor, le solde non utilisé des crédits affectés à un fonds spécial de l'élément 1 peut être reporté en 2008-2009 jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter alloué à la partie « Affectation à un fonds spécial » de cet élément.

Programme 3 Administration et services corporatifs

Éléments	2007-2008			2006-2007	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Direction	7 120,7	-	28,7	7 149,4	6 792,4
2. Services administratifs	76 153,8	16 502,4	7 469,6	67 121,0	67 253,1
3. Planification, recherche et développement	15 704,3	-	97,9	15 802,2	16 353,4
	<u>98 978,8</u>	<u>16 502,4</u>	<u>7 596,2</u>	90 072,6	<u>90 398,9</u>
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18)					
Élément 1				9,6	19,2
Loi sur l'administration financière, (L.R.Q., c. A-6.001)					
Élément 2				135,0	135,0
Crédits reportés					
Loi n° 1 sur les crédits, 2005-2006 (2005, c. 9)				-	1 784,9
Crédit à voter				89 928,0	<u>88 459,8</u>

Ce programme vise à fournir les divers services de soutien à la gestion des activités du Ministère et à assurer l'élaboration des plans de transport de personnes et de marchandises. Il vise aussi à favoriser l'expertise en soutenant les activités de recherche et de développement.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments			2007-2008	2006-2007
	1	2	3		
			(000 \$)		
Rémunération	6 236,0	42 528,5	11 611,4	60 375,9	58 754,2
Fonctionnement	484,7	33 490,3	2 592,9	36 567,9	29 639,2
Transfert	400,0	-	1 500,0	1 900,0	1 900,0
Créances douteuses et autres	-	135,0	-	135,0	335,3
	<u>7 120,7</u>	<u>76 153,8</u>	<u>15 704,3</u>	98 978,8	<u>90 628,7</u>
Effectif total	45	520	206	771	775
Budget d'investissements					
Immobilisations	28,7	7 469,6	97,9	7 596,2	9 861,1
	<u>28,7</u>	<u>7 469,6</u>	<u>97,9</u>	7 596,2	<u>9 861,1</u>

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2008-2009, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2007-2008, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

Crédits affectés à un fonds spécial

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Programme 1 - Infrastructures de transport		
Fonds de conservation et d'amélioration du réseau routier	899 444,6	805 129,7
Fonds de gestion de l'équipement roulant	718,0	344,2
Fonds pour la vente de biens et services du ministère des Transports	1 116,5	1 100,0
Total du portefeuille	901 279,1	806 573,9
Effectif total	2 494	2 485

Ventilation par catégories de dépenses

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Rémunération	67 796,0	67 713,4
Fonctionnement	38 686,2	36 640,2
Capital	473 293,2	393 731,8
Intérêt	321 503,7	308 488,5
Total du portefeuille	901 279,1	806 573,9

Crédits de transfert

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Programme 1 - Infrastructures de transport		
Aide financière au réseau routier local	97 203,5	118 660,0
Transport terrestre	4 524,3	5 481,7
Total du programme 1	101 727,8	124 141,7
Programme 2 - Systèmes de transport		
Aide à l'adaptation des véhicules pour personnes handicapées	11 300,0	11 300,0
Société des traversiers du Québec	46 811,2	43 202,8
Transport aérien	5 005,0	2 342,5
Transport en commun : Agence métropolitaine de transport	93 900,0	74 617,9
Transport en commun : fonctionnement	24 204,7	21 800,0
Transport en commun : immobilisations et service de la dette	147 500,0	145 682,1
Transport en commun : transport adapté aux personnes handicapées	66 900,0	63 933,3
Transport ferroviaire	6 000,0	1 750,0
Transport maritime	11 681,5	11 330,0
Transport terrestre	11 692,2	12 535,7
Total du programme 2	424 994,6	388 494,3
Programme 3 - Administration et services corporatifs		
Aide à la recherche et au développement liée aux transports	1 500,0	1 500,0
Autres crédits de transfert	400,0	400,0
Total du programme 3	1 900,0	1 900,0
Total du portefeuille	528 622,4	514 536,0

Ventilation par bénéficiaires

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Entreprises	23 446,1	19 069,0
Entreprises et organismes d'État	140 711,2	117 820,7
Institutions d'enseignement	825,0	825,0
Municipalités	340 611,2	355 580,6
Organismes à but non lucratif	7 593,2	7 340,7
Personnes	15 435,7	13 900,0
Total du portefeuille	528 622,4	514 536,0

Crédits de transfert (suite)**Ventilation par catégories de dépenses**

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Rémunération	19 158,6	24 437,9
Fonctionnement	20 963,6	9 983,4
Capital	214 508,8	181 376,0
Intérêt	95 503,7	97 900,5
Support	178 487,7	200 838,2
Total du portefeuille	528 622,4	514 536,0

Programme 1 Travail

Éléments	2007-2008			2006-2007	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Relations du travail	14 777,5	700,0	1 843,1	15 920,6	15 562,0
2. Conseil consultatif du travail et de la main-d'oeuvre	559,7	-	1,0	560,7	558,5
3. Commission de l'équité salariale	5 382,5	100,2	150,0	5 432,3	6 063,4
4. Conseil des services essentiels	3 033,6	48,1	15,0	3 000,5	3 011,0
5. Contribution financière du ministère du Travail à la Commission des relations du travail	7 898,1	-	-	7 898,1	7 898,1
	<u>31 651,4</u>	<u>848,3</u>	<u>2 009,1</u>	<u>32 812,2</u>	<u>33 093,0</u>
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18)					
Élément 1				9,6	9,6
Élément 4				3 000,0	3 010,5
Loi sur l'administration financière, (L.R.Q., c. A-6.001)					
Élément 1				0,7	0,7
Élément 4				0,5	0,5
Crédits reportés					
Loi n° 1 sur les crédits, 2005-2006 (2005, c. 9)				-	689,1
Crédits déjà votés					
Loi n° 1 sur les crédits, 2005-2006 (2005, c. 9)				-	6 500,0
Crédit à voter				<u>29 801,4</u>	<u>22 882,6</u>

Ce programme vise à élaborer, mettre en oeuvre, surveiller l'application et coordonner l'exécution des politiques et des mesures en matière de conditions minimales de travail, de relations du travail et d'équité salariale.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments					2007-2008	2006-2007
	1	2	3	4	5		
			(000 \$)				
Rémunération	9 082,4	366,6	3 999,9	2 152,1	-	15 601,0	15 601,0
Fonctionnement	5 288,4	193,1	1 382,6	881,0	-	7 745,1	8 581,4
Transfert	406,0	-	-	-	7 898,1	8 304,1	8 085,9
Créances douteuses et autres	0,7	-	-	0,5	-	1,2	1,2
	<u>14 777,5</u>	<u>559,7</u>	<u>5 382,5</u>	<u>3 033,6</u>	<u>7 898,1</u>	<u>31 651,4</u>	<u>32 269,5</u>
Effectif total	138	6	66	22	-	232	232
Budget d'investissements							
Immobilisations	1 843,1	-	150,0	15,0	-	2 008,1	1 670,8
Prêts, placements et avances	-	1,0	-	-	-	1,0	1,0
	<u>1 843,1</u>	<u>1,0</u>	<u>150,0</u>	<u>15,0</u>	<u>-</u>	<u>2 009,1</u>	<u>1 671,8</u>

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits des éléments 1, 2 et 3 de ce programme peut être reporté en 2008-2009, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2007-2008, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter alloué à ces éléments, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ces éléments sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

Crédits de transfert

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Programme 1 - Travail		
Commission des relations du travail	7 898,1	7 898,1
Autres crédits de transfert	406,0	187,8
Total du programme 1	8 304,1	8 085,9
Total du portefeuille	8 304,1	8 085,9

Ventilation par bénéficiaires

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Entreprises et organismes d'État	7 999,1	7 999,1
Organismes à but non lucratif	305,0	86,8
Total du portefeuille	8 304,1	8 085,9

Ventilation par catégories de dépenses

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Rémunération	5 715,3	5 715,3
Fonctionnement	2 283,8	2 283,8
Support	305,0	86,8
Total du portefeuille	8 304,1	8 085,9

